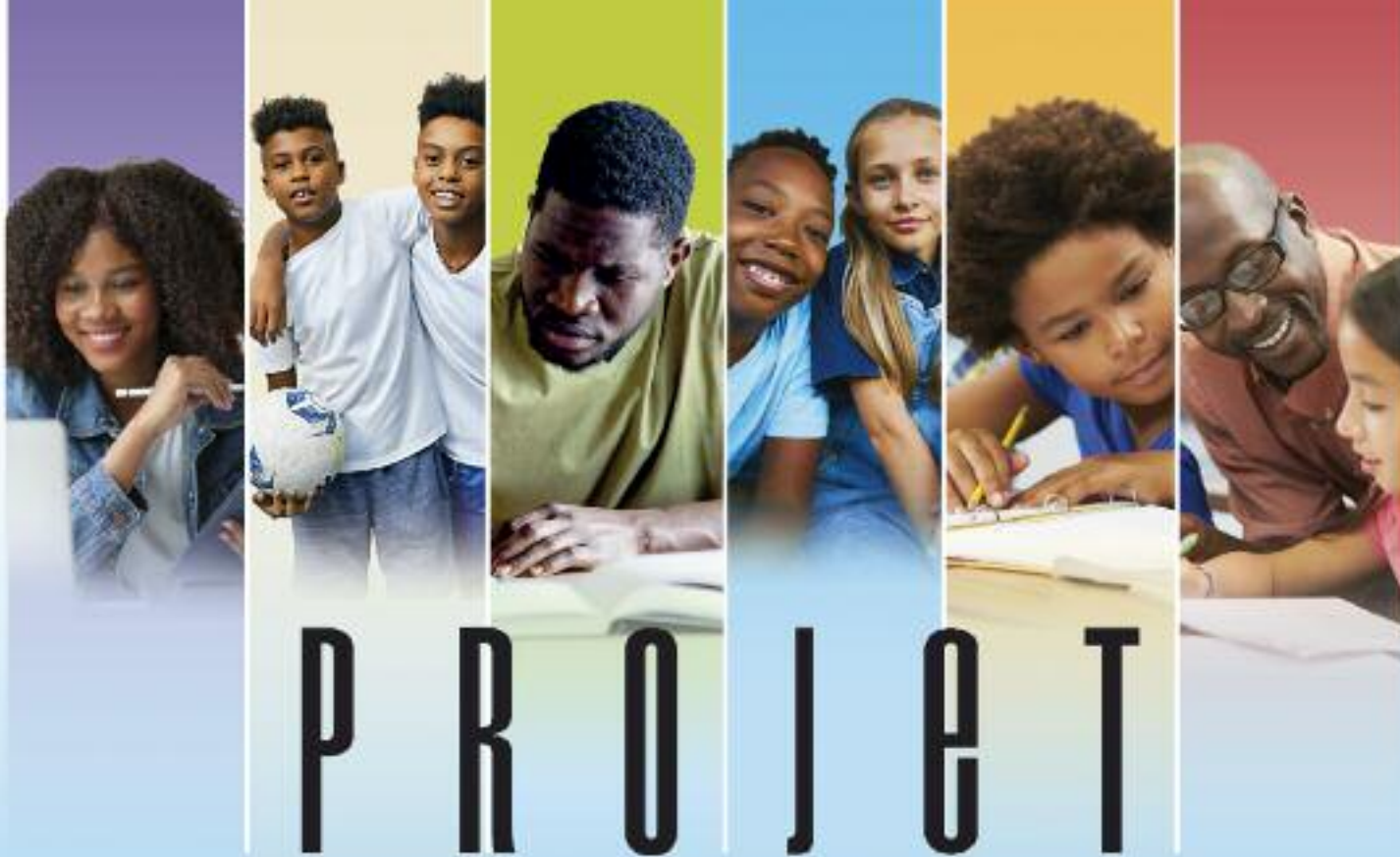




PROJET

académique

2023-2026

L'Ecole
un bien commun,
un lieu de partage



ACADÉMIE
DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET académique

2023 - 2026

Qualité de vie
à l'école

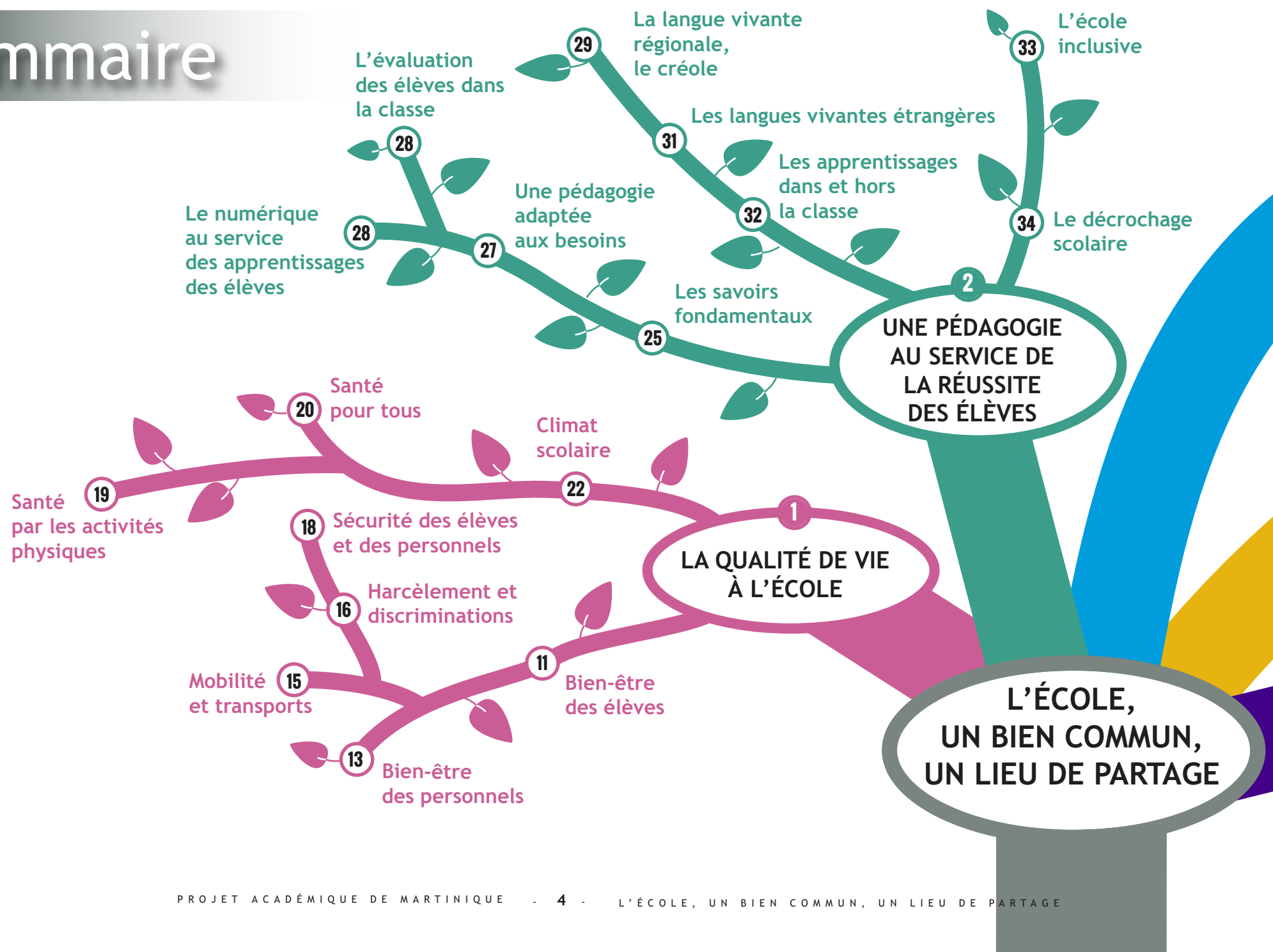
Une pédagogie
au service des élèves

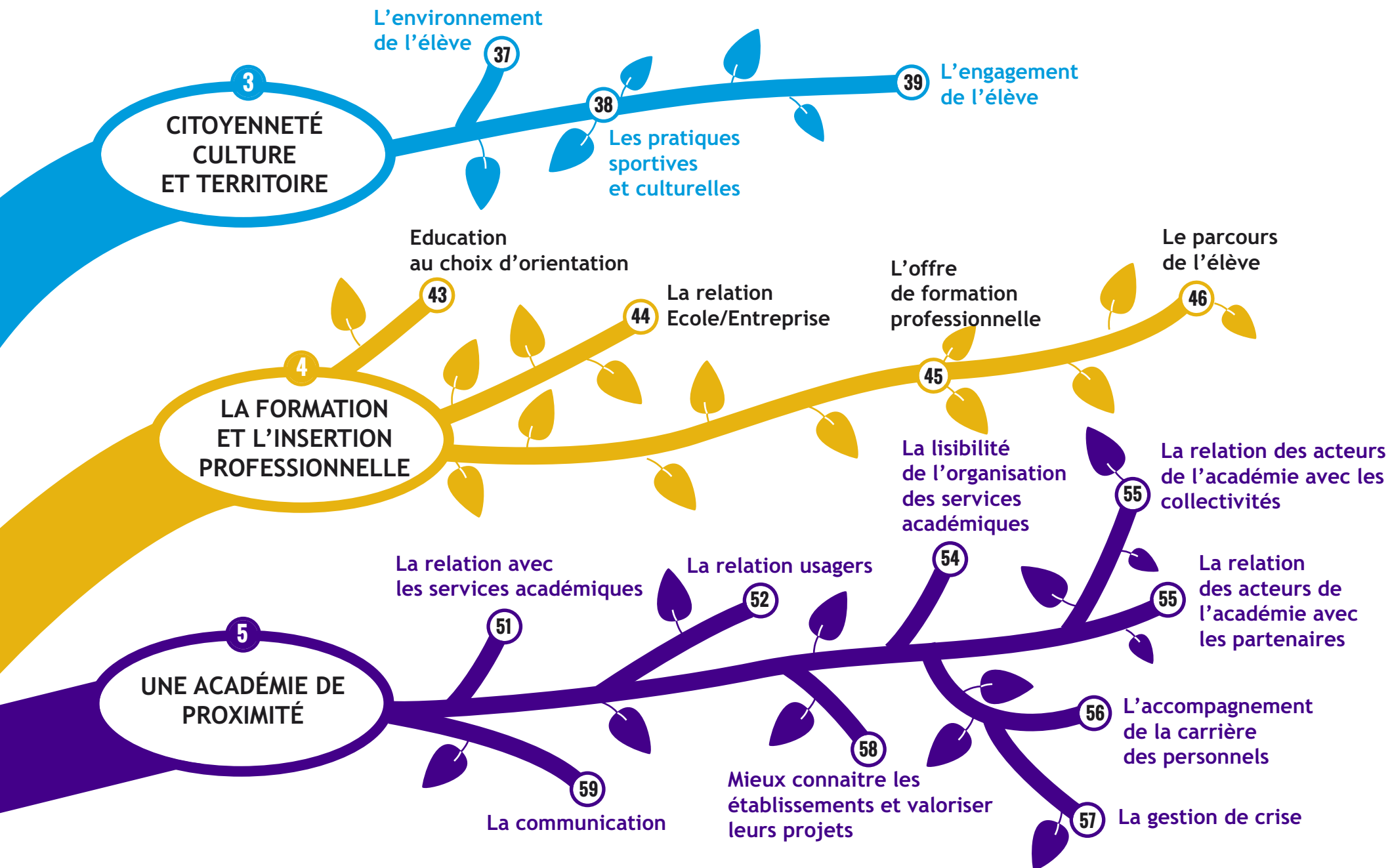
Citoyenneté, Culture & Territoire

Formation & insertion professionnelle

Une académie de proximité

Sommaire







édito

L'ÉCOLE, UN BIEN COMMUN UN LIEU DE PARTAGE

Après une période de crises sanitaire et sociale intenses, fortement déstabilisantes pour la société martiniquaise et plus particulièrement pour son école, réaffirmer nos valeurs et nos objectifs éducatifs est aujourd'hui primordial. C'est la visée de ce nouveau Projet académique 2023-2026 qui trace de façon précise la feuille de route de l'académie de Martinique pour les trois années à venir. Cette feuille de route croise les priorités de notre territoire et les politiques éducatives nationales.

La qualité de vie à l'école et le bien-être pour nos élèves et nos personnels

Les thématiques prioritaires mises à l'honneur dans ce projet académique 2023-2026 dessinent en creux la crise récemment vécue et dont il nous faut sortir par le haut, collectivement, soutenus par l'ensemble des partenaires de l'école. En tout premier lieu, la feuille de route de l'académie se soucie de la qualité de vie à l'école de nos élèves et de nos personnels, condition première pour que nos jeunes reviennent efficacement dans leur métier d'élèves et que nos personnels soient reconnus et en capacité de les soutenir au quotidien, dans des établissements où la sécurité - physique et psychique - de chacun doit être garantie.

Illettrisme, créole, décrochage scolaire, au cœur des priorités pédagogiques de notre académie plurilingue

Les préoccupations pédagogiques sont aussi centrées sur les problématiques vives de notre territoire, dont certaines font écho bien sûr aux politiques

éducatives nationales. Je pense par exemple à l'élévation des compétences dans les savoirs fondamentaux et la prévention de l'illettrisme, à la lutte contre le décrochage scolaire, au développement de l'enseignement du créole et des langues étrangères. Notre territoire insulaire est riche d'un plurilinguisme qu'il nous faut reconnaître davantage et développer.

Education à la citoyenneté, valorisation du territoire martiniquais et souci de l'insertion professionnelle pour mieux faire grandir nos jeunes

Ouvrir davantage nos élèves à la culture et aux richesses du territoire et faire d'eux des citoyens engagés dans l'avenir, avertis de l'usage de médias et des réseaux sociaux est aussi au cœur de notre projet académique. Notre territoire aura besoin d'une jeunesse volontariste et éclairée pour construire l'avenir. L'avenir et l'émancipation de nos jeunes passent également par un renforcement de leur employabilité future - de court et de long termes - qui se construit dès l'école, en rénovant nos formations professionnelles, en nous ouvrant davantage au monde de l'entreprise et en éduquant nos élèves à faire des choix d'orientation tout au long de la vie dans une société où les dates de péremption des métiers se sont raccourcies.

L'école martiniquaise émancpatrice est un bien commun

Ces objectifs ambitieux de l'académie nécessitent un soutien volontariste à nos personnels dans leur carrière et leur formation continue. Ils requièrent aussi un appui organisationnel solide sur un rectorat plus efficace, ouvert aux projets des

établissements scolaires et davantage soucieux des collaborations avec les parents et nos partenaires du territoire. Car notre école martiniquaise est un bien commun, elle doit être un lieu de partage. Elle doit être également le lieu où se combattent les inégalités sociales et territoriales pour que chaque élève et chaque territoire puissent avoir accès à une éducation émancipatrice de qualité. Cette préoccupation est aussi au cœur de notre projet académique.

Une méthode d'élaboration du projet académique participative originale

Ce projet académique ambitieux est le fruit d'un long et fructueux travail collectif de plus de six mois. Nous nous sommes appuyés sur une démarche participative volontariste, dans la continuité des Assises martiniquaises de l'éducation : questionnaires en ligne, concertations en établissement ou en bassin, journée des partenaires, rencontres avec nos élus et les fédérations de parents d'élèves... Nous avons fait feu de tout bois pour entendre et construire ce projet académique avec nos personnels, nos élèves, les parents, les organisations syndicales, les élus et nos partenaires. En particulier, pour la première fois en Martinique, une consultation à hauteur d'élèves - plus de 10 000 collégiens et lycéens ont répondu à notre questionnaire - a permis de dessiner l'école du futur selon les jeunes. Je remercie chaleureusement chacun pour le temps donné à cette consultation. Ces collectifs de discussion et de réflexion autour de l'école doivent demeurer.

Un projet académique vivant, régulièrement évalué

Ce projet académique sera vivant. Régulièrement évalué, il doit pouvoir s'ajuster pour atteindre au mieux ses objectifs. Il sera aussi vivant en ce sens où il valorise des orientations, des valeurs mais aussi des hommes et des femmes qui, aujourd'hui dans notre rectorat, dans nos établissements ou chez nos partenaires, ont déjà développé des projets extraordinaires. Ces initiatives ont été de véritables sources d'inspiration dans l'élaboration du projet. Ces expériences éducatives prometteuses continueront à être repérées et à venir enrichir la base de données de notre projet académique.

Nul doute que chacune et chacun saura se saisir de ce projet académique et le mettre en œuvre dans son contexte professionnel. Aux côtés des mesures nationales et académiques prescriptives, précisées comme "objectifs" dans le document, le projet académique présente, pour chaque thématique, de multiples propositions de "pistes d'actions".

Les établissements scolaires pourront s'investir de façon différenciée, en fonction de la configuration de leur territoire, de leurs personnels et des publics d'élèves accueillis.

Je vous remercie encore toutes et tous pour votre investissement et votre précieuse collaboration, j'ai une pensée toute particulière pour le collectif qui a œuvré sans relâche pendant des mois pour faire vivre l'élaboration originale de ce projet académique.

Nathalie Mons
Rectrice de l'académie de Martinique

La méthode de travail du projet académique

Participation, évaluation, valorisation des personnels : des méthodes de travail originales pour ce nouveau projet académique

Ce projet académique 2023-2026 se propose d'adopter des méthodes de travail originales pour mieux atteindre les objectifs ambitieux qu'il se donne.

Au départ, une démarche participative ambitieuse pour l'élaboration du projet académique

L'élaboration du projet académique s'est fondée tout d'abord sur une approche participative très volontariste permettant à chaque personnel, usager, acteur et partenaire de l'Ecole de s'exprimer et de soumettre ses idées pour l'Ecole en Martinique. De nombreux outils de participation ont été développés pour recueillir la parole de tous, de septembre à décembre 2022 :

- Cinq questionnaires pour nos élèves, les parents, les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, les personnels de direction et d'inspection ainsi que les personnels administratifs et des secteurs de la santé et du social
- Concertations dans nos établissements scolaires
- Rencontres avec les élus
- Journée des partenaires qui a réuni 120 participants
- Contributions libres ouvertes à tous les acteurs

Enfin, ces temps indispensables de réflexion et de partage étant menés, les

différents axes du projet académique ayant émergé ont de nouveau fait l'objet de concertations en réseaux pour ensuite être développés durant un séminaire d'écriture du projet académique qui s'est tenu dans la première semaine du mois de décembre 2022.

Les pages qui suivent sont le résultat de ce travail d'intelligence collective mené sur plusieurs mois à l'échelle de l'académie pour un projet commun partagé depuis les bancs de l'Ecole.

Une évaluation à mi-parcours du projet académique

La méthode de ce projet académique sera aussi originale en ce sens où un cadre d'évaluation va préciser le déroulement de la vie de ce projet. A mi-parcours, un bilan sera établi.

Les collectifs qui se sont réunis pour l'élaboration continueront leur travail, notamment la journée des partenaires de l'école sera pérennisée. Le projet académique pourra être ainsi réajusté et enrichi pour mieux atteindre ses objectifs.

Un projet académique qui valorise les hommes et les femmes engagés

Les projets prometteurs déjà développés par les personnels de l'académie et nos partenaires et qui ont été inspirants pour le projet académique continueront à être collectés pour enrichir la réflexion. Ils viendront renforcer une base de données de personnes ressources qui pourra se mettre au service des personnels de l'académie pour multiplier les expériences éducatives constructives. Sur les priorités du projet académique, de nombreux temps forts avec des conférences permettront de réunir les personnels de l'académie, les parents et les partenaires pour des échanges de pratiques et des réflexions plus poussées.





**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2023/2026





Qualité de vie à l'école

Après trois années de crises sanitaire et sociale (2019/2022), l'ensemble des acteurs qui ont contribué aux différentes concertations ou consultations pour l'écriture de ce projet académique, placent en tête de leurs préoccupations les thématiques liées à la qualité de vie à l'école, au bien-être et à l'épanouissement des élèves et des personnels. Aussi, symboliquement, cette thématique constitue l'entrée du projet académique.

AXE 1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES



Constats

Dans les concertations en établissement, le bien-être à l'école est une thématique choisie par 100% des établissements.

On constate la volonté accrue des équipes éducatives de rechercher des conditions qui favorisent l'épanouissement personnel et le plaisir d'aller à l'école.

La qualité de vie à l'école est la priorité identifiée par les personnels d'encadrement à 97%.



Objectifs

* Placer l'élève dans les meilleures conditions possibles de réussite et d'épanouissement personnel.

* Mettre collectivement en œuvre un climat scolaire de qualité.



Pistes d'actions

* Soigner et pérenniser l'accueil des élèves et des familles dans toutes ses dimensions (en début d'année scolaire, arrivée dans l'établissement, clarification du contrat didactique, des attentes, etc.),

* Utiliser les salles libérées par la baisse des effectifs d'établissement pour créer :

- des espaces "bien-être" : d'écoute, d'échanges, d'expression artistique et détente,
- des espaces d'accueil des familles avec les assistantes sociales, PSY EN...,
- des cafés des parents ou espaces parents,
- développer les sas de décompression,

* Améliorer l'articulation des différents temps de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire,

* Assurer la mise en place des Maisons des lycéens et accompagner leurs projets,

* Favoriser le bien-être des élèves les plus défavorisés en optimisant l'utilisation des fonds sociaux (lunettes,

cartables, chaussures, habillement, cantines, licences UNSS...),

* Opérer une vigilance sur la réduction du poids des cartables.

S'APPROPRIER LES ESPACES SCOLAIRES

Description :

Favoriser l'appropriation des espaces par l'ensemble de la communauté éducative afin d'améliorer le bien-vivre dans les établissements scolaires : aménagement et création de zones ou d'espaces de détente, création de jardins partagés, prise en compte du bruit et du climat, création d'espaces d'écoute.

Objectifs :

- Valoriser le bâti,
- Améliorer les espaces de vie et de cohésion,
- Aménager des espaces de détente.

Partenaires : Mairies, CTM





Ils l'ont fait
dans l'académie !

- * Semaine d'intégration pour la rentrée : opération "l'école se mobilise pour une rentrée sereine"
- * Labélisation des Plans Mercredi
- * Journée des talents
- * Les actions "bien à l'école", "Villages du bien-être"
- * Dité péyi de parents (café de parents)
- * Les jeux et les clubs sur les temps hors classe
- * Activités de lâcher-prise lors de l'heure de vie de classe
- * Sensibilisation et formation "Protection de l'enfance" du service social
- * Séquences de sport partagées entre parents et enfants

DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES* EN MILIEU SCOLAIRE

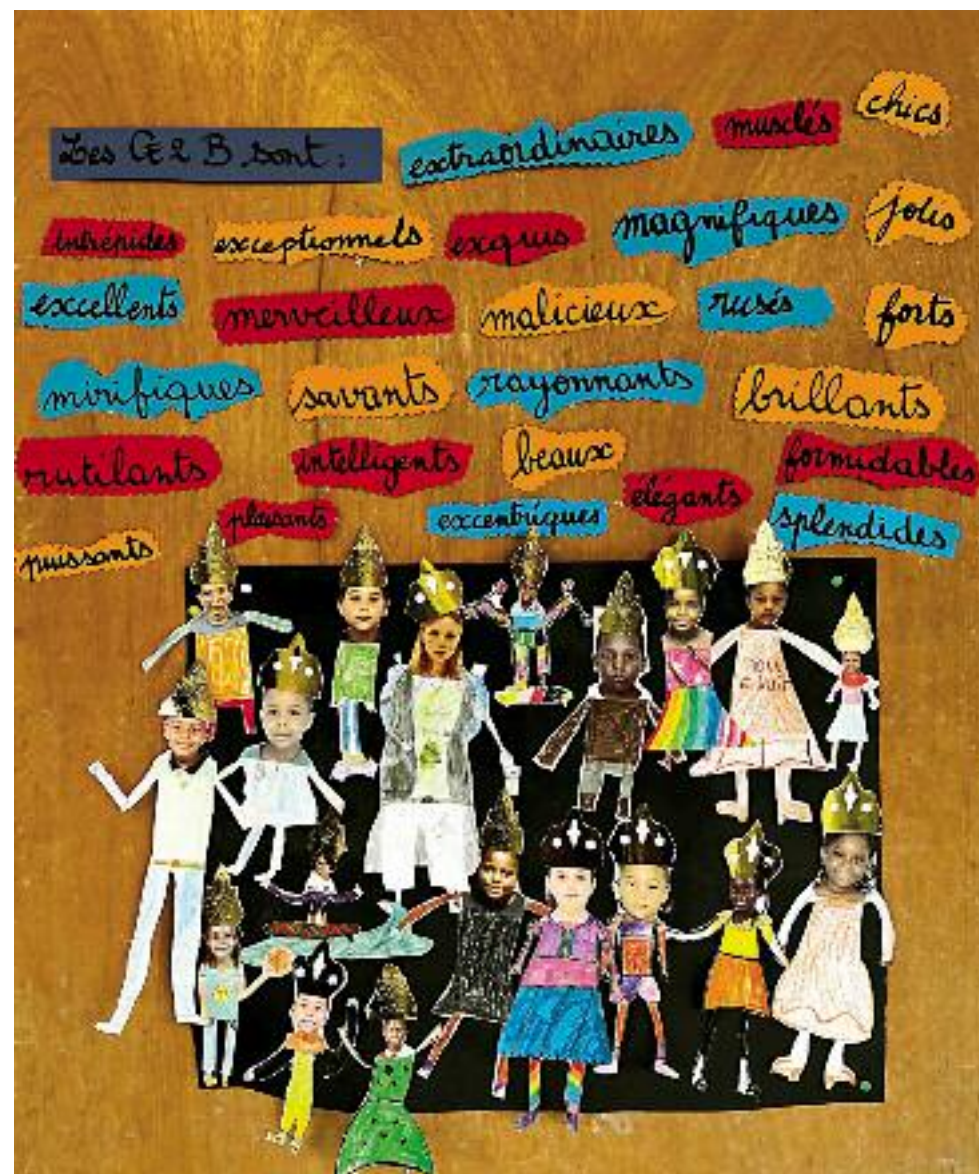
Description : proposer des formations dans les établissements en direction de tous les personnels autour de la thématique de la santé et du bien-être d'un individu en corrélation avec la réussite scolaire, éducative et sociale, tant pour les adultes que les élèves.

Objectifs :

- Développer des compétences psychosociales* qui favorisent l'adaptation et la mobilisation du savoir, savoir-faire et savoir être,
- Favoriser l'émergence de réponses positives aux défis du quotidien,
- Améliorer le climat scolaire,
- Lutter contre les violences,
- Renforcer les apprentissages par l'estime de soi, la confiance en soi,
- Motiver, mobiliser et accompagner les élèves à la réussite.

Partenaires : CANOPE, IREPS, ARS

* Savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions : telles sont quelques-unes des compétences psychosociales (CPS) des personnes. Les CPS sont reconnues comme un déterminant clé de la santé et du bien-être, sur lequel il est possible d'intervenir efficacement.



AXE 2 : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNELS



Constats

Préalable et conséquence de la réussite, l'épanouissement professionnel suppose de bonnes conditions de travail matérielles et relationnelles.

Si l'engagement individuel des personnels est remarquable, depuis les différentes crises, sociale et sanitaire un certain délitement des collectifs est constaté.



Objectif

Créer les conditions favorables à l'épanouissement professionnel pour tous les personnels.



Pistes d'actions

- * Rendre visibles les ressources pour favoriser l'accompagnement des personnels (services de gestion, RH Conseiller Mobilité Carrière, médico-sociaux, correspondant handicap...),
- * Déployer le plan égalité femme/homme,
- * Mettre en avant l'engagement des personnels,
- * Instaurer des espaces et des groupes de parole et d'échanges, des moments de convivialité au sein de chaque établissement,
- * Faire des propositions d'amélioration des conditions matérielles en lien avec les collectivités territoriales,
- * Renforcer le sentiment de compétence à travers l'analyse réflexive de pratiques professionnelles,
- * Développer le recours à l'intelligence collective pour préparer les décisions et favoriser les initiatives locales,
- * Identifier et répertorier les personnels-ressources dans tous les services par domaine de compétence (secourisme ...) et mise à jour (banque de données),
- * Poursuivre le développement de la médecine du travail pour prévenir les maladies professionnelles,
- * Développer la communication autour de l'action sociale (logement, budget, aide psychologique, accès aux droits...) et les actions des partenaires.

PLAN D'ACTION ACADEMIQUE POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Description : Déploiement du plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans leur accès aux métiers et aux responsabilités, dans leur rémunération et le déroulement de leur carrière, mais également dans la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles (VSS) avec la mise en place d'une adresse mail dédiée : stopdiscr@ac-martinique.fr et d'un numéro vert : 0800 000 602.

Objectifs :

- Favoriser le bien-être au travail,
- Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité Femmes / Hommes,
- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Partenaires : Préfecture, Association Culture Egalité.





Ils l'ont fait
dans l'académie !

- * Cérémonie de remise des certifications (Habilitation/CA-
FIPEMF, CAFFA...),
- * Aménagement d'un espace détente dans un établisse-
ment,
- * Intervention de l'équipe académique "Bien être et cli-
mat scolaire" en Formation d'initiative locale (FIL),
- * Mise en place et développement des réseaux profes-
sionnels d'adjoints-gestionnaires, de secrétaires ...

AMELIORER LA QUALITE DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

Description :

Mobilisation du pôle académique de prévention et mise en place de mesures de prévention des risques psychosociaux dans l'ensemble des établissements scolaires de l'académie.

Objectifs :

- Prévenir les situations qui exposent les personnels aux risques psychoso-
ciaux,
- Mieux évaluer les risques professionnels,
- Conduire des actions d'information et de soutien,
- Former les personnels et les accompagner face aux situations de travail
dégradées,
- Initier, soutenir et valoriser des projets de nature à améliorer la qualité
de vie et les conditions de travail des personnels.



AXE 3 : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ



Constats

La majorité des élèves de notre territoire se rendent en établissement via les transports scolaires.

Leur organisation a un impact pédagogique, notamment sur les emplois du temps et l'organisation des activités périscolaires.

63% des élèves du 2nd degré pensent qu'il faut organiser les transports scolaires pour permettre des activités hors temps scolaire (Devoirs faits, EDS, Ateliers, UNSS...).

44,5% d'entre eux estiment qu'il faut améliorer la sécurité dans les transports scolaires.



Objectif

* Contribuer à l'amélioration de l'organisation des transports et de la mobilité pour favoriser le bien-être et les performances des élèves.



Pistes d'actions

- * Dans chaque projet d'établissement, concevoir un plan de mobilité et de transports des élèves et des personnels (partenariats, organisation, financement...) en 2024,
- * Faire de l'emploi du temps un levier de réussite des élèves en tenant compte de l'éloignement résidentiel,
- * Renforcer le dialogue avec la CTM pour sécuriser les transports scolaires (exemples : présence de médiateurs sur les lignes les plus exposées aux incivilités, animateurs dans les transports scolaires des maternelles...),
- * Renforcer le dialogue avec les collectivités territoriales pour intégrer les temps périscolaires et les déplacements induits par les stages et les Périodes de Formation en Milieu Professionnel dans la réflexion,
- * Poursuivre l'implantation d'internats en créant un maillage territorial,
- * Soutenir le développement du covoiturage pour les personnels en 2023-2024.



Et si
l'autre
c'était
toi ?

Si tu es témoin ou victime
de harcèlement, il y a toujours
une personne de confiance pour
en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation
de harcèlement :

Service d'appel parents - numéro unique national

3020 ou
0 800 859 797

Pour signaler une situation
de cyberharcèlement :

Service d'appel parents - numéro unique national

3018

NON AU HARCÈLEMENT

www.academiedemartinique.fr



AXE 4 : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES DISCRIMINATIONS



Constats

La lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous.

65% des personnels interrogés pensent que pour rendre l'école davantage bienveillante, il est nécessaire de renforcer la prévention de la violence et du harcèlement.

L'ensemble des circonscriptions et des collèges sont impliqués dans le dispositif ministériel pHARe.



Objectifs

- * Mieux appréhender, identifier et traiter les situations de violence ou de harcèlement,
- * Assurer l'engagement de tous les établissements, de l'école au lycée dans le dispositif ministériel pHARe,
- * Développer des activités de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et toutes les discriminations.



Pistes d'actions

- * Former en inter-catégoriel, l'ensemble de la communauté éducative aux phénomènes d'intimidation, de harcèlement et toutes formes de discriminations, en s'appuyant sur les personnels ressources et les partenaires agréés ou conventionnés,
- * Améliorer la communication au sein de la communauté éducative par le déploiement de formations et de sensibilisation (ex : communication non violente...),
- * Généraliser la formation des élèves de 6e à la protection et la sécurité sur Internet avec Pix,
- * Renforcer l'engagement des élèves (médiation par les pairs et ambassadeurs, relais...),
- * Mettre en place des formations pour les agents, les animateurs péri-scolaires et les parents, avec l'appui de la Caisse d'Allocations Familiales, le Réseau d'Ecoute d'Aide à la Parentalité (REAAP) et le CLAS,



Ils l'ont fait
dans l'académie !

* Déployer en lien avec les collectivités et/ou les CLSPD le dispositif "Parents vigilants" (ville de Fort-de-France).

* Formation méthode de la préoccupation partagée en inter-degré et inter-catégoriel,

* Journée de formation FIL "harcèlement et climat scolaire" Collège Morne des Esses,

* Sensibilisation personnels municipaux avec un superviseur pHARe, la gendarmerie et la PJJ (commune du Lorrain),

* Prix "Non au harcèlement",

* Café des parents "An ti kozé" sur les usages des réseaux sociaux au collège Georges Élisabeth.

LE PROGRAMME

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Description : déploiement du dispositif Phare (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école) dans toutes les écoles, tous les collèges et dans les lycées à compter de la rentrée 23-24 sur l'ensemble du territoire.

Sensibilisation, mise en place de méthode de préoccupation partagée, formation d'élèves ambassadeurs et accompagnement de la communauté éducative.

Objectifs :

- Mesurer le climat scolaire,
- Prévenir les phénomènes de harcèlement,
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves,
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement,
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme,
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE),
- Suivre l'impact de ces actions,
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources mobilisables.

Partenaires : Préfecture, Association J'M Jade, Groupe Résis.

AXE 5 : ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS



Constats

La sécurité est une préoccupation de l'ensemble de la communauté éducative.

Près de 40% des élèves ne se sentent pas en sécurité dans et aux abords de leur établissement. Les élus lycéens du Conseil Académique de la Vie Lycéenne ont posé l'axe Sécurité comme prioritaire dans leur plan d'actions 2022-2024.

25% des enseignants ne se sentent pas en sécurité aux abords de l'établissement.

L'équipe mobile de sécurité a effectué 1825 actions de sécurisation, 318 actions d'accompagnement au sein des établissements des premier et second degrés pour l'année 2022-2023.



Objectifs

Garantir la sécurité aux abords et dans les établissements, diminuer les phénomènes de violence et améliorer le climat scolaire.

Elaborer un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans tous les établissements des premier et second degrés.



Pistes d'actions

- * Sensibiliser et impliquer les parents en promouvant notamment le dispositif "parents vigilants" existant sur la ville de Fort-de-France,
- * Impliquer les élèves en généralisant les dispositifs existants (élèves ambassadeurs, médiation par les pairs),
- * Encourager chaque établissement à se doter et à communiquer un plan d'action en faveur de la sécurité,
- * Renforcer les liens avec les services de police et de gendarmerie (diagnostic de sécurité, lien avec les référents police et gendarmerie),

- * Promouvoir les actions de prévention et de formation sur la gestion de crise et les risques majeurs,
- * Déployer un plan de formation "secourisme" pour les personnels et les élèves de l'école au lycée.



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Contrôle des cartables,
- * Actions de prévention de l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité) au sein des établissements scolaires,
- * Formations de gestion de crise en établissements et en interacadémique,
- * Actions de prévention de la Maison de confiance et de Protection des familles (MCPF) au sein des établissements scolaires,
- * Diagnostics de sécurité des établissements scolaires réalisés en lien avec le référent police ou gendarmerie.



PLAN D'INTERVENTION "ETABLISSEMENTS EN SITUATION DE CRISE"

Description :

Mise en place d'une nouvelle méthode d'aide et de suivi impliquant un partenariat fort avec les acteurs du monde de l'éducation afin de faire face aux nouveaux actes de violence exacerbés après trois années de crises sanitaire et sociales. En 2022-2023, 3 établissements bénéficient de ce dispositif qui a déjà montré son efficacité. Ce plan d'intervention reste exceptionnel et implique des points d'étapes réguliers réunissant tous les partenaires.

Objectifs :

- Apaiser le climat au sein des établissements ciblés,
- Assurer la sécurité des usagers (personnels, élèves, familles),
- Etablir un diagnostic partagé et un plan d'actions à court, moyen et long termes,
- Mobiliser les compétences des acteurs (sécurité aux abords, bâti scolaire, projets éducatifs...),

Partenaires : Police Nationale, Gendarmerie nationale, CTM, Mairies, CLSPD, Préfecture et sous-préfectures.

AXE 6 : PROMOUVOIR LA SANTÉ PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES



Constats

Après 3 ans de crise COVID, les professionnels de la pratique physique et de motricité ont vu s'effondrer les ressources physiques des élèves ainsi que leur goût de l'effort.

En Martinique, près d'1 enfant sur 4 (et plus d'1 adulte sur 2) est en situation de surpoids ou d'obésité.

56% des collégiens et lycéens estiment qu'une pratique sportive de loisirs (UNSS ou sur les temps de la pause méridienne) leur permettrait d'améliorer leur état de santé.



Objectifs

- * Créer un habitus santé par le plaisir de pratique régulière et de façon adaptée des activités physiques, motrices et sportives,
- * Instaurer le programme national Activité Physique Quotidienne (APQ) dans toutes les écoles primaires et étendre le dispositif ministériel de 2H de sport supplémentaires au collège.



Pistes d'actions

- * S'appuyer sur le plaisir du mouvement et de la pratique pour favoriser le goût de l'effort, l'engagement ou encore le dépassement de soi,
- * Rendre effectives les heures dédiées à l'EPS dans le 1er degré,
- * Favoriser les séquences d'enseignement en inter-degrés sur le volet EPS,
- * Faire connaître et promouvoir le sport adapté (adaptation de l'EPS et du sport scolaire à toutes les situations de handicap),
- * Construire un savoir fondamental transversal : l'aisance motrice grâce à un groupe de travail inter-degré (Savoir courir, savoir nager...),

- * Construire des trajectoires de formation (physiques, motrices, citoyennes, sportives) qui soient progressives, continues et solidaires.



**Ils l'ont fait
dans l'académie !**

- * Séquences d'enseignement en inter-degrés sur le volet EPS (collège Petit manoir du Lamentin et écoles de rattachement),
- * Rencontres sportives inter-établissements, intégrant des actions de sensibilisation et de prévention santé, (collège Jeanne et Emile Adenet et écoles de rattachement).



AXE 7 : PROMOUVOIR LA SANTÉ POUR TOUS



Constats

Notre territoire et notre population scolaire sont impactés par des maladies spécifiques (dengue, leptospirose, drépanocytose...).

Problèmes d'alimentation, d'usages de stupéfiants et les violences sexuelles sont aussi davantage présents sur notre territoire du fait de la précarisation d'une partie de la population.



Objectifs

- * Rendre l'élève acteur de sa santé en favorisant l'entrée des établissements dans la démarche d'École Promotrice de Santé (EPSA),
- * Réaliser le bilan de santé de la 6ème année en priorisant les élèves à besoins éducatifs particuliers,
- * Repérer et prendre en charge les troubles psychiques des élèves,
- * Rendre effective l'éducation à la sexualité (aspects biologique, psychoaffectif et social) en s'appuyant le CESCE.



Pistes d'actions

- * Promouvoir la génération responsable à travers l'engagement d'élèves ambassadeurs santé dans tous les établissements,
- * Développer les actions probantes en santé avec les partenaires (UNPLUGGED, partenariat Protection Maternelle infantile et Education Nationale...),
- * Développer les cafés parents autour des problématiques de la santé (écrans, sommeil, troubles alimentaires, etc.),
- * Poursuivre le développement de l'action "petits déjeuners" pour les élèves les plus défavorisés,
- * Faciliter l'accès à la demi-pension en la prenant en charge par les fonds sociaux,

- * Poursuivre le plan chlordécone pour une éducation à l'alimentation saine, pour les élèves et les personnels.
- * Sensibiliser les professeurs principaux et les directeurs d'écoles à des dispositifs de prévention de la santé durant les heures de vie de classe.

LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS

Description : Unplugged est un programme de prévention des conduites addictives (notamment l'alcool, le tabac et le cannabis et l'usage des écrans) en milieu scolaire (11-14 ans) en agissant sur le renforcement des compétences psychosociales.

Objectifs :

Prévenir l'initiation, les usages de produits psychoactifs et les conduites à risques, par le développement et le renforcement des compétences psychosociales,

- Renforcer les compétences psychosociales des élèves,
- Rendre les élèves acteurs de leur santé,
- Accroître les connaissances des élèves sur les conduites addictives,
- Accroître le rôle des pairs,
- Renforcer les connaissances de l'ensemble des personnels sur les conduites addictives,
- Renforcer les coopérations en dynamisant les partenariats.

Partenaires : Agence Régionale de Santé (ARS), Fédération Addiction, les structures d'addictologie : CMPAA - CSAPA.

Etablissements : Collège Euzhan PALCY, collège Terreville, collège Lagrosillère.

PREVENIR LA PRECARITE MENSTRUELLE

Description :

Sensibilisation et actions d'éducation à la santé, mise en place de distributeurs de protections périodiques.

Objectifs :

- Lutter contre l'absentéisme des jeunes filles ne disposant pas des moyens pour se procurer des produits d'hygiène menstruelle,
- Lutter contre la précarité menstruelle en faveur de l'égalité,
- Lutter contre les inégalités sociales de santé dans les collèges REP et REP+ puis dans les autres collèges et lycées.

Partenaires : PREFECTURE, ARS, CTM, Association Culture Egalité, MAIF.

Etablissements : 25 collèges (collège REP, REP + Quartiers prioritaires de la politique de la ville).



AXE 8 : CONSTRUIRE UN CLIMAT SCOLAIRE POSITIF ET FAVORABLE



Constats

Le climat scolaire est un levier majeur d'amélioration des résultats scolaires et du bien-être des élèves et des personnels.

La période de sortie des crises covid et sociale est marquée par une montée des incivilités dans les établissements scolaires.



Objectifs

- * Veiller à mettre en œuvre une autorité éducative et une justice restaurative en rendant le cadre scolaire et les règles de vie explicites,
- * Développer un plan de mixité sociale dans les établissements publics et en collaboration avec les établissements privés.



Pistes d'actions

- * Faire de la justice scolaire un enjeu essentiel en s'appuyant sur des règlements intérieurs coconstruits avec les parents et les élèves,
- * Généraliser et pérenniser les dispositifs d'accueil et d'intégration de la rentrée sereine (accueil individuel des parents, explicitation des projets, accueil des élèves, etc.),
- * Promouvoir les journées de cohésion pour les personnels et pour les élèves,
- * Expérimenter une autre organisation du temps de l'élève en lien avec la recherche et nos partenaires directs,
- * Former à la communication et au management dans les équipes pour créer des collectifs sereins vers la mise en place possible des communautés apprenantes,
- * Instituer un séminaire annuel sur le climat scolaire pour tous les personnels,

- * Consolider le lien entre l'Ecole et les familles (adapter la communication au profil des parents, diversifier les canaux de communication, développer les moments de convivialité ...),
- * Renforcer la formation des élèves et personnels à l'égalité filles-garçons,
- * Assurer la mise en place des Maisons des lycéens et accompagner leurs projets,
- * Développer des activités culturelles à la pause méridienne avec le tissu associatif pour permettre l'expression artistique des élèves.



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Dité péyi de parents (café de parents),
- * Les jeux et les clubs sur les temps hors classe,
- * Activités de lâcher-prise lors de l'heure de vie de classe,
- * Sensibilisation et formation "Protection de l'enfance" du service social : plus de 20 actions en direction des personnels et des élèves.





**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2023/2026



Une pédagogie au service de la réussite des élèves



Apprendre mieux et autrement : c'est la priorité de ce projet académique. En complément de l'acquisition des savoirs fondamentaux qui reste le socle de la scolarité de la maternelle au lycée, l'accent est aussi mis sur l'apprentissage des langues vivantes régionale et étrangères. Les apports du numérique et des méthodes pédagogiques renouvelées pour créer de meilleures transitions entre les niveaux d'enseignement, entre les apprentissages dans et hors de la classe doivent permettre aux élèves d'apprendre autrement. Après trois années de crises, la lutte contre le décrochage est une des priorités de ce projet académique.

AXE 1 : GARANTIR L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



Constats

L'acquisition des savoirs fondamentaux est une priorité nationale dans toutes les disciplines.

72% des parents d'élèves considèrent que les savoirs fondamentaux sont importants. Pour autant les résultats de l'académie doivent encore s'améliorer sur ces compétences utiles de façon transversale dans toutes les disciplines puis tout au long de la vie.

Si en cinq ans, les résultats ont progressé, les élèves martiniquais demeurent confrontés, comme les jeunes adultes à des difficultés très importantes dans la maîtrise de la langue française et en mathématiques, comme le montrent les évaluations repères à l'école primaire, au collège et au lycée.

Les données issues des Journées Défense et Citoyenneté montrent aussi que 30% des jeunes de 18 à 24 ans sont en grandes difficultés de lecture.



Des mesures nationales et académiques obligatoires pour tous les établissements

• La maîtrise des fondamentaux passe par la mise en place d'une série de mesures nationales centrales pour l'académie :

- * Des cours de renforcement ou d'approfondissement pour tous les élèves de 6e en français et mathématiques dont certains assurés par les professeurs d'école,
- * S'appuyer sur la stratégie mathématiques pour améliorer les résultats des élèves,
- * Adapter la pédagogie dans les classes dédoublées en éducation prioritaire et dans les classes multiniveaux si nécessaire avec une formation des enseignants,
- * Mieux exploiter les évaluations nationales dans les classes, les écoles et les circonscriptions pour améliorer les résultats des élèves et permettre de mieux répondre à leurs besoins,
- * Déployer des plans de formation des personnels en maternelle à partir d'une vision globalisante de l'enfant (bien-être, langage, premières notions de mathématiques...).

• Aux côtés des orientations nationales, l'académie développe des opérations spécifiques au territoire :

- * Faire de la maîtrise de la langue française une priorité dans toutes les disciplines d'enseignement (Plan de prévention de l'illettrisme),
- * Développer la méthode pédagogique d'analyse contrastive en LVR créole/français pour la maîtrise de la langue française.



Objectifs

- * Définir une stratégie globale d'amélioration des résultats de l'académie sur les savoirs fondamentaux (français et mathématiques) et l'évaluer dans le cadre du Conseil académique des savoirs fondamentaux,
- * Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux de la maternelle au lycée grâce à des dispositifs didactiques et pédagogiques,
- * Lutter de façon préventive contre l'installation de l'illettrisme en ciblant les élèves à risque dès la fin du primaire.





Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Les ateliers “MATHS et DYS” au collège Dillon 2 : des professeurs de mathématiques et le coordonnateur d'ULIS réfléchissent à la manière d'aider les élèves ayant des troubles des apprentissages, en privilégiant trois angles d'approche ; la motivation, la mémorisation et le raisonnement,
- * DIRAL : Projet de renforcement (“ lire à tout prix”) visant un partenariat 1D/2D, au sein du REP+ de Trianon, pour développer une pédagogie de la réussite en lecture ; partager la vision, les démarches à transférer pour la prise en charge des élèves, les outils, les gestes professionnels et organisations spécifiques à mutualiser,
- * ModEx Pro LPRN au Lycée Professionnel Raymond Nérès
Dispositif: Module d'excellence en lycée professionnel (renforcement disciplinaire, culture générale, initiation à la philosophie, séminaires durant les congés scolaires, apprentissage et évaluation des compétences numériques (PIX), coaching scolaire),
- * Organisation d'épreuves de mathématiques avec l'appui du numérique dans les écoles des circonscriptions de Sainte-Anne et du Marin.



PLAN DE PREVENTION DE L'ILLETTRISME : “PETITS LECTEURS, PETITS COMPRENEURS”

Description :

Plan volontariste visant à garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves pour prévenir les difficultés scolaires.



Objectifs :

- Repérer les écoles (CM1-CM2), collèges et lycées, notamment professionnels où se trouvent les élèves les plus à risque d'illettrisme,
- Former les enseignants (formation initiale et continue),
- S'appuyer sur l'enseignement explicite de la lecture et de l'écriture, ritualiser les apprentissages, prendre en compte la fluence et la prosodie,
- Mettre en œuvre le Plan Lire dans toutes les disciplines du collège et du lycée,
- Apprendre à apprendre,
- Développer des partenariats avec les bibliothèques,
- Créer des temps forts autour de la lecture,
- Intégrer la dimension culturelle (parcours Aimé Césaire),
- Identifier et explorer les outils numériques favorisant l'apprentis-

sage de la lecture.

Partenaires : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, Rotary Club de Fort-de-France.

AXE 2 : METTRE EN ŒUVRE DES PÉDAGOGIES ADAPTÉES AUX BESOINS



Constats

Les pratiques pédagogiques sont à réinterroger pour répondre aux besoins des élèves actuels.

65% des collégiens consultés et au moins 70% des lycéens de la voie générale et de la voie professionnelle pensent que pour faire réussir à l'école tous les élèves, il faut leur proposer différentes façons d'apprendre.

Selon tous les lycéens interrogés, pour que les élèves s'engagent pleinement dans leur apprentissage, il est important de "laisser des choix aux élèves (sujet d'étude, constitution de groupe...)" et "demander leurs idées aux élèves".



Objectifs

- * Améliorer les apprentissages en mettant en œuvre des pédagogies adaptées aux besoins des élèves,
- * Améliorer l'accompagnement des élèves au moment des transitions entre les niveaux d'enseignement (entrée en 6ème, entrée en 2nde et en CAP).



Pistes d'actions

- * Anticiper les besoins des élèves qui entrent dans un nouvel environnement : 6e, 2nde, LP en tissant des liens et en construisant des actions,
- * Utiliser des pratiques pédagogiques inspirantes et éprouvées selon les besoins exprimés par les enseignants (pédagogie de projet, neuro éducation ...),
- * Développer davantage la différenciation pédagogique dans les classes dédoublées (GS...),
- * Favoriser en particulier les expérimentations de nouvelles organisations pour fluidifier la transition entre les niveaux d'enseignement,
- * Favoriser l'émergence des besoins de formation et problématiques quotidiennes des enseignants,

- * Intégrer dans le plan académique de formation la notion de "apprendre à apprendre" et les compétences méthodologiques et sociales,
- * Adapter le langage pédagogique aux familles les plus éloignées de l'école,
- * Construire un savoir fondamental transversal : l'aisance motrice grâce à un groupe de travail inter-degré.

L'EXPERIMENTATION 6ème

Description :

Nouvelle expérimentation en classe de 6ème qui vise à encourager de nouvelles organisations pédagogiques sur ce niveau afin d'assurer une meilleure continuité primaire-collège et réduire les difficultés scolaires à l'entrée au collège.

Objectifs:

- Permettre aux élèves d'être dans la posture d'apprenants,
- Améliorer la continuité école-collège,
- Accompagner les élèves de 6ème,
- Sécuriser le parcours au collège.

Premiers collèges engagés en 2023-2024 :

- Collège Eugène Mona : projet salle créa-Motive (renforcement des fondamentaux, lutte contre le décrochage, nouvelle forme de travail),
- Collège Asselin de Beauville : projet Français-Anglais- Créole (estime de soi pour remotiver, lecture, inclusion),
- Collège Jacqueline Julius et ses écoles primaires de rattachement : projet prévention de l'illettrisme (aide personnalisée, repérer, susciter le plaisir de lire).

AXE 3 : EVALUER LES ÉLÈVES DE FAÇON FORMATIVE AU QUOTIDIEN



Constats

Dans les consultations en ligne, les usagers de l'école estiment que les évaluations sont davantage au service de la note que des apprentissages des élèves.

L'évaluation est souvent vécue comme une sanction, avec un impact sur la motivation.

63% des élèves martiniquais estiment qu'il faut veiller à limiter le stress lié aux évaluations. 56,3% des élèves appréhendent d'avoir de mauvaises notes. Ce phénomène est particulièrement marqué en Lycée Général et Technologique.



Objectif

Développer une politique d'évaluation des élèves par leur professeur au quotidien permettant de soutenir les acquisitions et rendre leur sérénité aux intéressés.



Pistes d'actions

- * Eclairer les attentes et les attendus de la tâche d'apprentissage,
- * S'appuyer sur l'évaluation par compétences,
- * Reconsidérer le statut de l'erreur ou de l'essai lors de l'acte pédagogique,
- * Former à différentes formes d'évaluation : auto-évaluation, co-évaluation, évaluation entre pairs,
- * Impliquer les élèves dans l'élaboration des évaluations (métacognition),
- * Expérimenter l'école sans note et/ou la notation positive,
- * Aider les parents à se situer autour des notions d'évaluation et de leurs enfants (relation et réunions parents/professeurs, espace parents, café des parents...)

AXE 4 : METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES



Constats

Le niveau de maîtrise des compétences numériques est encore insuffisant pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

La certification PIX est encore trop limitée en LP, notamment en CAP.

Les situations d'apprentissage avec le numérique proposées aux élèves sont encore trop peu nombreuses.

L'équipement numérique est inégal entre les établissements scolaires tout comme au sein des familles.

Il existe une méconnaissance des ressources existantes et de leurs potentialités.



Objectifs

- * Assurer une intégration raisonnée et pertinente du numérique au service des apprentissages.
- * Accroître la certification Pix des élèves



Pistes d'actions

- * Eduquer tous les élèves à un socle de compétences numériques indispensables à la scolarité dans une démarche de formation tout au long de la vie,
- * Proposer aux enseignants des parcours de formation certifiants au numérique en privilégiant les formations au sein de leur établissement,
- * Intégrer la préparation à la certification Pix dans les enseignements (collèges et lycées),
- * Renforcer l'attention sur les lycées professionnels : matériel, accès aux réseaux, renforcement du nombre d'élèves certifiés sur les compétences numériques en fin de cursus (certificat Pix),
- * Mutualiser et partager entre enseignants les pratiques numériques pertinentes,

- * Davantage sensibiliser aux comportements responsables et éco-responsables (sobriété numérique),
- * Partager les résultats de la recherche dans le domaine du numérique éducatif,
- * Encourager les fenêtres d'expérimentation pédagogique permettant de travailler différemment ensemble avec le numérique,
- * Accompagner à la e-parentalité.



Ils l'ont fait dans
l'académie !

Ateliers e-parentalité : en partenariat avec Orange Digital Center au lycée Acajou 2

"Une webradio, un parrain" : La webradio permet aux élèves de travailler en équipe l'oral et l'écrit, de découvrir les techniques de réalisation et de diffusion de l'information. Les collèves Constant le Ray, Aimé Césaire de Fort-de-France, Euzhan Palcy et Isidore Pelage ont été retenus dans la vague 1 de l'appel à projets national France 2030, co-financé par la CTM, la DRANE et le Réseau CANOPE,

TED-i : le programme TED-i propose à des familles dont un enfant est gravement malade ou a été accidenté de pouvoir bénéficier gratuitement d'un dispositif innovant de télé-éducation inclusive (lycées de Bellevue, Victor Anicet, Paulette Nardal, collèves Rose Saint-Just, Dillon 2)



PROJET ACADEMIQUE DE MARTINIQUE

AXE 5 : LE CRÉOLE : PARTAGER L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE VIVANTE REGIONALE, D'UNE CULTURE, DEVELOPPER UN LEVIER POUR LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANCAISE



Constats

Indissociable de la culture, de l'Histoire régionale, de la connaissance de l'environnement, l'apprentissage de la LVR créole à l'école favorise l'ancrage culturel de l'élève. L'apprentissage précoce et varié des langues est bénéfique à la réussite de tous les élèves.

Le niveau de compétences en langue est insuffisant et les ambitions professionnelles sont limitées par la non-maîtrise de plusieurs langues. Or aujourd'hui, si l'apprentissage du créole s'est développé sur les dernières années, les parcours offerts aux élèves demeurent peu nombreux et parfois peu cohérents. Un élève et une famille qui font ce choix ne sont pas assurés de pouvoir disposer sur tout le territoire d'un parcours bilingue continu de la maternelle au lycée. Certains territoires sont plus riches dans cet enseignement que d'autres.



Objectifs

Développer l'apprentissage de la langue vivante régionale, le créole, depuis la maternelle jusqu'au lycée, à travers une variété d'offres de cours (initiation, option, langue seconde, parcours bilingues...), distribuée sur l'ensemble du territoire,

Développer une pluralité de méthodes pédagogiques dont l'approche contrastive pour améliorer les acquisitions dans les deux langues : créole et français.



Pistes d'actions

- * Étendre le nombre d'écoles proposant la sensibilisation au créole dès la maternelle,
- * Spécifier la présence du créole dans toutes les écoles et les établissements avec un caractère optionnel et/ou obligatoire afin de construire un réel continuum.



Pistes d'actions

- * Développer des réseaux d'établissements scolaires avec parcours bilingues sur tout le territoire,
- * Former les enseignants pour une initiation à la LVR créole sur cinq ans,
- * Former les enseignants désireux de passer l'habilitation en créole, notamment avec la méthode contrastive,
- * Reconnaître l'engagement des enseignants passant l'habilitation LVR,
- * Amplifier la production des ressources pédagogiques pour en faciliter l'enseignement,
- * Poursuivre l'enrichissement des temps forts des semaines du créole portées par l'académie et la Collectivité Territoriale de Martinique.



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Formation à la démarche contrastive (29% des professeurs des écoles publiques et privées sont habilités en LVR créole),
- * Réalisation d'évaluations en LVR créole de la maternelle au CM2 avec passation en février 2023,
- * Production de ressources en LVR créole intégrant le numérique de la maternelle au lycée,
- * Elaboration d'un projet innovant Lab'Créol,
- * Journal créole scolaire numérique : Dé ti kamo.

RESEAU DE PARCOURS SCOLAIRES BILINGUES SUR LE TERRITOIRE

Description :

Développer un réseau de parcours scolaires bilingues français/créole de la maternelle au lycée sur tout le territoire.

Objectifs :

- Définir des parcours d'excellence Langue Vivante régionale créole,
- Etudier les modalités d'enseignement de la LVR favorables à l'amélioration des résultats des élèves,
- Approfondir la formation des enseignants,
- Générer des projets partenariaux en faveur de l'ouverture aux langues (Caraïbéennes et internationales),
- Créer des ressources pédagogiques pour l'enseignement du créole,
- Développer des recherches sur l'apprentissage du créole et ses effets sur la maîtrise de la langue française.

Partenaires : Collectivités de rattachement

AXE 6 : DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES



Constats

L'apprentissage précoce et varié des langues est bénéfique à la réussite de tous les élèves.

Le niveau de compétences en langue est insuffisant et les ambitions professionnelles sont limitées par la non-maîtrise de plusieurs langues. L'économie martiniquaise, notamment pour son orientation touristique, ne profite pas assez d'élèves présentant un niveau élevé en langues étrangères.

Le bassin caraïbéen offre des opportunités majeures d'échanges linguistiques.



Objectifs

- * Renforcer les compétences linguistiques des élèves en construisant des parcours cohérents sur la base de l'approche actionnelle des langues de la maternelle au lycée,
- * S'ouvrir à l'espace caraïbéen et au monde grâce à une mobilité accrue des élèves et des personnels.



Pistes d'actions

- * Sensibilisation dès la maternelle à une pluralité de langues étrangères,
- * Développer les classes bilangues, DNL (discipline non linguistique), les classes européennes ou des écoles profilées bilingues, particulièrement en Lycée Professionnel et en Education Prioritaire,
- * Soutenir le développement d'une pluralité de langues étrangères dans l'académie,
- * Tutorat : s'appuyer sur les élèves bilingues/allophones pour former les pairs,
- * Reconnaître l'engagement des enseignants passant l'habilitation Langue Vivante Etrangère et la certification DNL,



- * Harmoniser la répartition des assistants de langue sur tout le territoire,
- * Sécuriser le parcours linguistique des élèves selon une logique de parcours scolaire,
- * Développer des filières ou des écoles d'excellence en langues (école Euroscol...),
- * Encourager la mobilité des élèves et des enseignants ; particulièrement soutenue pour les élèves de LP et REP+.



Ils l'ont fait dans l'académie !

Emergence de projets visant le plurilinguisme au 1er et au 2nd degrés

OUVRIR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES A L'INTERNATIONAL

Description : proposer et développer des actions permettant aux apprenants en formation professionnelle de découvrir et d'acquérir une expérience internationale, de développer leur mobilité, de participer à des projets internationaux pédagogiques et linguistiques (stages à l'étranger...).

Objectifs :

- Développer la coopération scientifique, technique et économique dans la région,
- Soutenir les enseignants dans la constitution de réseaux d'entreprises à l'étranger,
- Favoriser l'employabilité et l'insertion professionnelle,
- Développer et renforcer les compétences professionnelles,
- Développer les compétences linguistiques des élèves et des professeurs,
- Développer les certifications en langues étrangères des professeurs,
- Donner la possibilité à des jeunes issus de milieux défavorisés de vivre une expérience au-delà de leur île.

Partenaires : Formateurs professionnels engagés dans la formation par alternance, tuteurs, maîtres d'apprentissage

Etablissements : Tous les lycées professionnels

AXE 7 : FAIRE DES ÉLÈVES DES ACTEURS DE LEURS APPRENTISSAGES DANS ET HORS LA CLASSE



Constats

Pour 75% des élèves interrogés, le travail personnel se limite à "faire ses devoirs à la maison".

Les élèves ne bénéficient pas du même accompagnement à la maison (aide humaine, moyens techniques...).



Objectifs

- * Renforcer la liaison entre le travail personnel des élèves dans et hors la classe.
- * Soutenir les élèves socialement défavorisés dans leur travail personnel.
- * Mettre en place le programme "devoirs faits" pour tous les élèves de 6ème.



Pistes d'actions

- * Coordonner en équipe pédagogique, un équilibre et une diversité du travail de l'élève dans et hors la classe. S'appuyer pour cela sur le professeur principal,
- * Mieux articuler la multiplicité des dispositifs tels que Devoirs faits, e-devoirs faits, Ecole ouverte...,
- * Intégrer les partenaires éducatifs (sciences, arts, culture, santé, aide à la difficulté...) aux contenus d'enseignement afin qu'ils contribuent aux apprentissages des élèves,



AXE 8 : ECOLE INCLUSIVE : MIEUX ACCUEILLIR ET FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES



Constats

La proportion d'élèves à Besoins Educatifs Particuliers (BEP) dans l'académie de Martinique est croissante, particulièrement dans la voie professionnelle : difficultés scolaires, difficultés comportementales, haut potentiel, maladies, alphonie, situation de handicap.

72% des élèves interrogés estiment que l'on pourrait améliorer les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap.

77% des enseignants pensent que l'amélioration de l'accueil des élèves en situation de handicap passera par l'adaptation de la formation initiale et continue de tous les personnels.



Objectif

Mieux accompagner les situations d'inclusion pour favoriser les réussites au cœur de la notion de parcours inclusif.



Pistes d'actions

- * Former et professionnaliser tous les acteurs : journées annuelles de l'école inclusive,
- * Développer les partenariats et la collaboration entre les différents acteurs (pédagogiques, éducatifs, médico-sociaux, associatifs, institutionnels comme la CAF, MMPPH, l'ARS, les établissements médico-sociaux, SESSAD, et les collectivités,
- * Identifier un enseignant en appui à la prise en charge des élèves BEP dans chaque circonscription et collège,
- * Communiquer plus largement sur les enjeux de l'inclusion par la promotion des dispositifs et ressources existantes (EMMIS : équipe mobile mixte d'intervention en milieu scolaire, en partenariat avec l'ARS),
- * Mieux accompagner les équipes et les parents dans le diagnostic et la gestion des élèves à besoins éducatifs spécifiques (BES) par une communication plus large,
- * Améliorer la gestion des PIAL et des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap),
- * Ouvrir une bourse des stages en priorité pour les élèves en situation de handicap,
- * Encourager et accompagner les mises en réseau des dispositifs d'inclusion : ULIS, SEGPA, RASED, UPEAA.



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Un grand nombre d'écoles, collèges et lycées ont organisé des journées de découverte et des manifestations sportives visant la découverte des handicaps ("Vis mon handicap") avec le comité régional handi-sport,
- * Mise en œuvre du dispositif d'autorégulation (DAR) pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme, groupe scolaire Pierre Zobda Quitman.

AXE 9 : PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



Constats

La lutte contre le décrochage scolaire est un axe prioritaire européen, national et académique depuis plusieurs années. Elle s'est déployée à travers plusieurs mesures et dispositifs qui n'ont cessé d'évoluer avec pour résultat, une constante diminution du nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire sur notre territoire jusqu'à la fin des années 2010.

La période Covid a cependant vu cette tendance s'inverser : sont apparues de nouvelles problématiques et un public plus jeune et plus diversifié en risque de décrochage notamment au niveau des collèges. Les classes d'examen en 3e et Terminale sont particulièrement touchées.



Objectifs

- * Remobiliser les élèves en redonnant du sens aux apprentissages.
- * Individualiser et sécuriser les parcours de formation pour les plus fragiles en impliquant aussi les partenaires de l'école.
- * Repérer plus rapidement les élèves en risque de décrochage grâce à une meilleure articulation des acteurs (vie scolaire, services médico-sociaux, professeur principal...).
- * Améliorer le dialogue et les échanges avec les familles des élèves repérés.
- * Participer activement avec les partenaires au "raccrochage" scolaire ou social des élèves sortis du système éducatif.



Pistes d'actions

- * Systématiser dans tous les établissements scolaires une cellule de veille en charge de la persévérance scolaire (réflexion, actions et évaluation permanentes) en capacité de faire le lien aussi avec les familles),
- * Former à une meilleure utilisation des logiciels de note et de suivi de la vie scolaire comme outil de suivi des élèves repérés et accompagnés par les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire implantés dans les établissements,

- * Mettre en place des temps de formation pour les RDS (Référénts Décrochage Scolaire),
- * Mettre en place des actions par réseau d'établissements,
- * Ouvrir des dispositifs permettant d'accueillir temporairement des élèves hautement perturbateurs en collaboration avec la CTM et la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- * Assurer la liaison entre l'école et le collège puis le collège et le lycée pour les élèves déjà repérés comme étant en risque de décrochage,
- * Pour les élèves déjà décrocheurs, mieux structurer l'action des partenaires pour identifier plus efficacement ces jeunes et leur proposer une variété large de solutions attractives.



Ils l'ont fait dans l'académie !

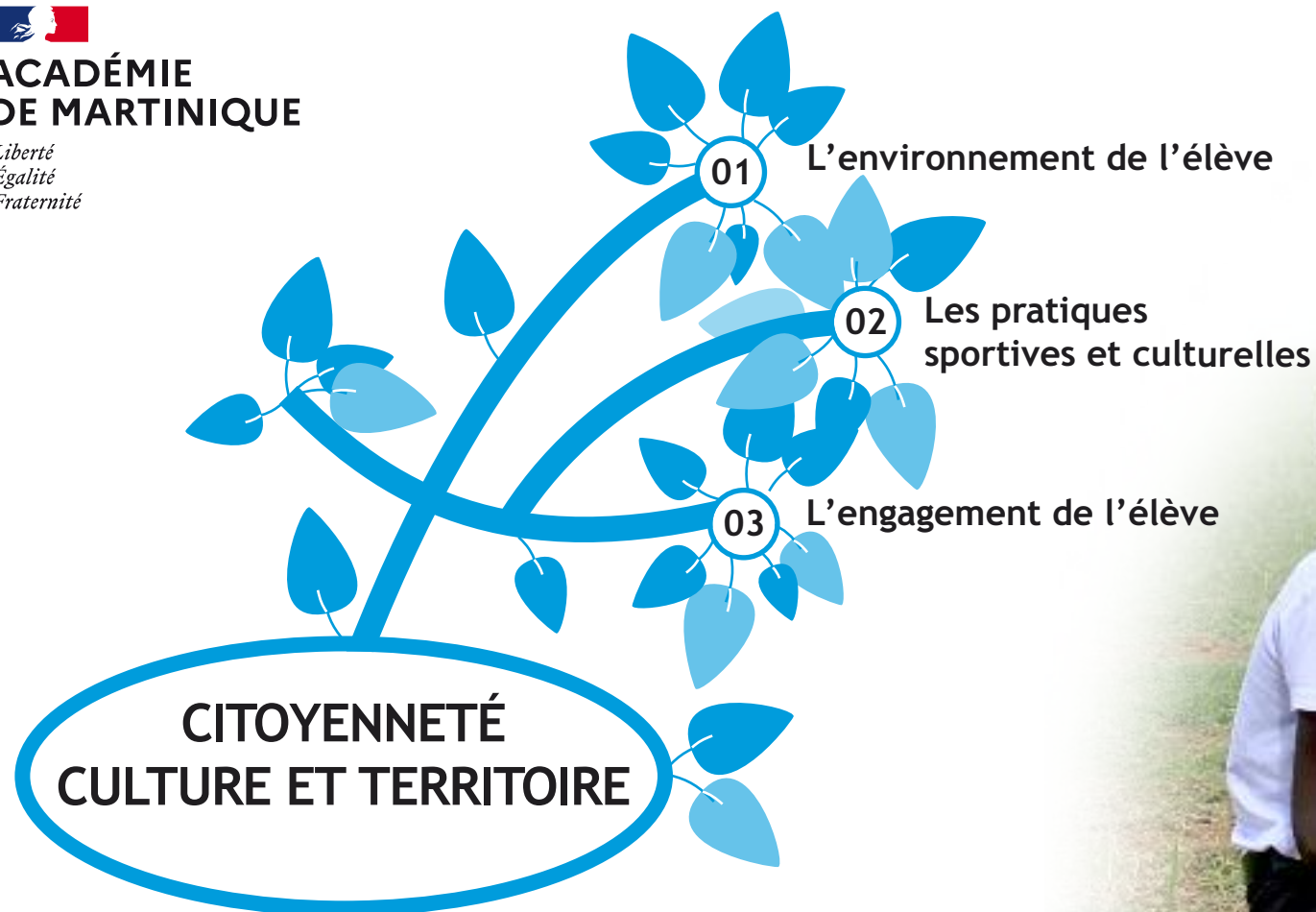
- * Projet commun des collèges Belle Etoile, Edouard GLISANT et Petit Manoir pour remobiliser les élèves autour de la création d'entreprise,
- * Des matinées de conférences-débats avec les parents des élèves en risque de décrochage ou en décrochage au CLG F-A PERRINON et au LP JEAN-JOSEPH DUMAS (pour les parents d'élèves du bassin centre nord caraïbe),
- * Le tutorat/mentorat pour accompagner rapidement les élèves dès les premiers signes de décrochage au LP Raymond NERIS et au Lycée Nord Atlantique (attention particulière pour les post 3e),
- * Le micro lycée du LP Léopold BISSOL permet de préparer ou repréparer un diplôme avec un accompagnement individualisé,
- * "Trace ton taff" au LP CHATEAUBOEUF pour accompagner les élèves de 1re année de CAP et de 2de PRO en risque de décrochage dès le 1er trimestre autour du projet professionnel,
- * La classe chance (organisation type micro collège) au collège DILLON 2,
- * Stages de réussite, dispositif écoles ouvertes, devoirs faits dans les écoles.



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2023/2026



Citoyenneté

Culture et Patrimoine



Pour s'ouvrir au monde, un élève doit trouver du sens dans les apprentissages en puisant également dans son environnement. Ainsi il semble important de pouvoir s'appuyer sur le sentiment d'appartenance, les compétences acquises à l'extérieur de l'école en plaçant l'élève et l'établissement au cœur de son territoire.

Les aspects culturels, sportifs, artistiques, partenariaux sont de nature à favoriser, d'une part l'émancipation de l'élève et d'autre part l'ouverture de l'établissement dans son environnement.

AXE 1 : MIEUX ANCRER L'ENVIRONNEMENT CULTUREL, PATRIMONIAL ET NATUREL DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES



Constats

L'élève doit être davantage pris en compte dans son identité et son environnement.

Son potentiel créatif est insuffisamment considéré et/ou stimulé (engagements, ambitions, pratiques sportives et culturelles).

87 % des enseignants consultés, pensent que la culture et le patrimoine ne sont pas suffisamment présents et constitutifs des pratiques pédagogiques et éducatives dans et hors la classe.



Objectif

Mieux ancrer l'environnement culturel, patrimonial et naturel dans les pratiques pédagogiques.



Pistes d'actions

- * Mettre à disposition une banque de ressources pédagogiques contextuelles,
- * Créer des espaces d'exposition dans les établissements avec un rayonnement sur le territoire éducatif,
- * Nommer des classes, des lieux par des noms de personnalités artistiques, sportives, littéraires martiniquaises et caribéennes,
- * Mettre en place une journée annuelle animée par des parents/des associations pour valoriser la culture et les savoir-faire traditionnels,
- * Construire des plans de formations transversales en éducation artistique, culturelle et sportive afin de prendre appui sur les ressources locales (mieux appréhender son environnement de travail).

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES AU CONTEXTE MARTINICAIS

Description :

* Produire des ressources pédagogiques adaptées au territoire en histoire-géographie, en sciences de la vie et de la Terre, dans les disciplines artistiques et en lettres.

* Former les enseignants à l'usage de ces ressources

Objectifs :

- Améliorer la connaissance de l'environnement naturel, culturel, patrimonial et historique des jeunes Martiniquais,
- Permettre aux enseignants de s'appuyer sur des outils pédagogiques et d'adapter leurs enseignements au contexte local.

Partenaires : CTM, CANOPE.



AXE 2 : ENVISAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES AU SERVICE DES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES TRANSVERSALES



Constats

Une forme de déterminisme social et scolaire est générée par une couverture inégale du territoire en matière d'offres éducatives, culturelles et sportives.

On constate que 70 % des élèves pensent que les pratiques culturelles et sportives doivent être prises en compte dans l'enseignement, pour améliorer entre autres les comportements individuels et collectifs.



Objectifs

- * Renforcer la pratique sportive dans l'acquisition de compétences transversales (santé, éducation au développement durable, vivre ensemble...).
- * Encourager et soutenir les projets d'écoles destinés à pallier les inégalités d'accès à la culture et aux activités sportives en co-construction avec les partenaires de l'école.
- * Atteindre le 100% EAC et développer la part collective du Pass culture.



Pistes d'actions

Renforcer la pratique sportive dans l'acquisition de compétences transversales (EDD, vivre ensemble, santé ...).

- * Organiser au moins un cycle d'Activités Physiques Sportives Artistiques (APSA) en lien avec la découverte de l'environnement géographique naturel sur la planification annuelle EPS (du primaire à la Terminale),
- * Encourager l'engagement des élèves dans la découverte de l'environnement avec des actions : jeunes officiels, "plonger dans la plongée", "je découvre ma Martinique en randonnée", etc,
- * Placer l'EPS et le sport scolaire au service des actions citoyennes et de la pluridisciplinarité (octobre rose,

lutte contre les violences faites aux femmes, égalité filles-garçons, inclusion ...),

- * S'appuyer sur les dispositifs relayés par la DRAJES : PASS Sport, PEDT, Accueil collectif de mineurs.

Encourager et soutenir les projets d'écoles destinés à pallier les inégalités d'accès à la culture et aux activités sportives, en co-construction avec les partenaires de l'école (collectivités, associations, communes, services de l'Etat...)

- * Organiser chaque année un salon des partenaires par bassin,
- * Organiser des journées et semaines thématiques mieux intégrées dans les plannings annuels : journées de l'engagement, mois du créole, semaine des langues, semaine des maths, ... avec un outil académique sans écueil de temps,
- * Promouvoir les compétences, les talents des adultes présents en établissement : journées des talents, forum des métiers, théâtre forum, chorales, école ouverte, sorties ...



AXE 3 : EDUQUER À LA CITOYENNETÉ EN PROMOUVANT ET VALORISANT À L'ÉCOLE L'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE



Constats

L'école doit être un lieu de transmission des connaissances et compétences, mais aussi un lieu de socialisation aux valeurs de notre société. En période de sortie de crise, où les incivilités se développent et les collectifs au sein des établissements scolaires doivent être reconstruits, l'académie devra développer un ensemble large de propositions d'activités permettant aux élèves de développer leurs futures compétences de citoyenneté.

En effet, aujourd'hui beaucoup de jeunes sont à distance de l'engagement citoyen :

- 67% des élèves consultés ne se sentent pas concernés par l'engagement,
- 33% des lycéens consultés ne savent pas comment faire pour s'engager.

Pour 62% des élèves, s'engager c'est défendre les plus faibles.



Objectifs

- * Inciter, accompagner et valoriser les initiatives et l'engagement de l'élève.
- * Faire émerger et développer la personnalité, l'originalité de l'élève.
- * Faire participer tous les élèves à des débats et projets citoyens.
- * Développer le plan de formation des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République.



Pistes d'actions

Inciter, accompagner, valoriser les initiatives et l'engagement de l'élève.

- * Intégration comme sujets d'étude des compétences acquises par les élèves à l'extérieur de l'établissement

dans les épreuves orales (chefs d'œuvre, le Grand Oral, l'oral DNB...) : jeune sapeur-pompier, musicien, sportif, éducateur, jeune arbitre, maire junior, conseil des jeunes citoyens ...,

- * Valoriser l'engagement et les compétences dans les évaluations d'élèves : bulletins, Parcoursup, socle commun des compétences et des connaissances...,
- * Prendre davantage en compte les orientations et les projets des instances élèves (CVC/CVL/ECO-DEL) au cœur des organes de décision de l'établissement,
- * Informer, associer les parents à la prise en compte des talents et engagements de leurs enfants dans le cadre de leur évaluation.

Faire émerger et développer la personnalité, l'originalité de l'élève

- * Inciter à la prise de responsabilité afin d'impulser des actions culturelles, sportives et éducatives dans l'établissement,
- * Valoriser la découverte personnalisée des métiers grâce à des ateliers, de l'immersion, des rencontres avec les professionnels.

Faire participer tous les élèves à des débats et projets citoyens

- * Proposer à tous les élèves un projet citoyen durant leur scolarité dans le secondaire, en privilégiant les thématiques EDD, connaissances du droit et des institutions et communication/médiation entre les pairs,
- * Développer un parcours Initiation au droit et aux institutions au collège et au lycée en association avec des professionnels du droit,
- * Renforcer l'éducation aux médias et réseaux sociaux (CLEMI, Web-radio..) en partenariat avec Canopée et l'ARCOM.

VERS UNE GENERATION RESPONSABLE

Description :

Mise en place de la formation “vers une génération responsable” des jeunes officiels à l’UNSS permettant aux collégiens et lycéens de s’engager dans la vie de leurs établissements, dans leurs parcours citoyen ou encore dans la vie associative.

Objectifs :

- Valoriser et développer l’engagement de l’élève à travers les 8 rôles et fonctions des jeunes officiels (jeune arbitre/jeune juge, jeune reporter, jeune secouriste, jeune organisateur, jeune dirigeant, jeune coach/jeune capitaine, jeune Eco Responsable, jeune interprète),
- Contribuer au développement de la personnalité de l’élève et de son sens des responsabilités,
- Acquérir des connaissances et des compétences personnelles utiles au parcours scolaire,
- Se préparer aux épreuves orales, s’exprimer devant un public,
- Se former à la constitution de son dossier Parcoursup, élaborer un CV, apprendre à valoriser son parcours.

Premiers établissements engagés :

Collèges :

Belle Etoile, Jacqueline Julius, Joseph Lagrosillière, Asselin de Beauville, François Auguste Perrinon, Edouard Glissant, Vincent Placol, Tartenson, Roger Castendet, Morne des Esses, Gérard Café, Jeanne et Emile Adenet, Carbet.

Lycées :

Victor Anicet, Joseph Gaillard, Bellevue, Joseph Zobel

Partenaires : UNSS, Comité Territorial Olympiques de Martinique (CTOSMA), les Ligues et les Comités ailiés aux fédérations sportives, MAIF, Sécurité Civile, Service Territoriale d’Incendie et de Secours (STIS), médias.



Ils l’ont fait dans l’académie !

Encouragement/engagement des élèves dans la découverte de l’environnement avec des actions menées toute l’année :

- * Graine de reporters scientifiques (GRS),
- * Plastique à la loupe,
- * Jeunes reporters pour l’environnement,
- * Prix de l’action éco-délégué,
- * Pié bwa a tè Matinik,
- * Rangers au collège Edouard Glissant
- * Opération de nettoyage de la mangrove au lycée Joseph Zobel avec les collèges de rattachement
- * Ma radio à l’école, Ecole mixte A, P. Duquesnay au Marin
- * Engagement et participation des élèves, Conseils d’élèves, messages clairs école mixte A - Ecole Desmarinière, Ecole Ilet Sixtain (Rivière Salée)
- * Formation à la médiation par les pairs, pays propre, Ecole Isidore Pierre-Louis au Marigot
- * Simulation d’une élection présidentielle avec la communauté scolaire Ecole Occuline Amazan, Trinité
- * Eco-délégués au coeur du projet d’école - Label E3D, Ecole d’application Edgard Labourg, Trinité.

PLAN CHLORDECONE

Description :

Actions d’information et de sensibilisation des personnels et des élèves dans le cadre de projets éducatifs visant à mieux connaître l’histoire de la chlordécone sur le territoire, les conséquences sur la santé et l’environnement.

Objectifs :

- Permettre aux personnels et aux élèves de faire des choix éclairés en matière de santé,
- Susciter un engagement citoyen en faveur de la santé et de l’environnement.

Partenaires : PREFECTURE, ARS



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2023/2026

01

L'éducation au choix d'orientation

02

La relation Ecole/Entreprise

03

L'offre de formation professionnelle

04

Le parcours de l'élève

**LA FORMATION
ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**



La formation et l'insertion professionnelle



Au-delà des connaissances et compétences académiques, l'institution scolaire doit aussi former et accompagner les jeunes dans leur future insertion professionnelle. Cela passe à la fois par un renforcement de l'éducation au choix d'orientation, un approfondissement des relations Ecole/entreprises, un enrichissement des formations professionnelles pré- et post- baccalauréat. L'objectif est de favoriser l'existence de meilleures voies d'insertions professionnelles et poursuite d'études, par un enrichissement des parcours des jeunes afin de construire des futurs profils professionnels davantage personnalisés. Une attention particulière doit être portée au développement de formations attractives dans les territoires les plus paupérisés de Martinique. Un soutien particulier doit aussi être proposé aux élèves issus de milieux sociaux défavorisés qui bénéficient de peu d'appui dans le cadre familial.

AXE 1 : ÉDUCER AU CHOIX D'ORIENTATION



Constats

Améliorer l'information sur les métiers et les formations est primordial pour les élèves. En effet, cette éducation à l'orientation permet de mieux orienter les élèves, de limiter les abandons, réorientations, décrochages et assurer une motivation des élèves pour les études poursuivies.

Selon l'enquête réalisée auprès des élèves dans le cadre de l'élaboration du projet académique, 59% des élèves notamment au collège affirment qu'ils souhaitent être mieux informés sur les métiers et l'univers professionnel.

Au-delà de l'information sur les métiers et formations, dans des sociétés où les changements économiques sont désormais accélérés, il convient d'apprendre aux élèves à construire leur choix de formation et d'activités professionnelles afin qu'ils puissent se réorienter tout au long de leur vie.



Objectifs

- * Renforcer, tout au long du parcours de l'élève, l'éducation aux choix d'orientation,
- * Favoriser dès la classe de 5^{ème} la découverte des métiers et des formations, sans stéréotype ni préjugés, et à l'occasion de tous les enseignements.



Pistes d'actions

- * Mettre en œuvre au collège et au lycée, l'horaire dédié à l'accompagnement à l'orientation grâce à un plan académique des CIO,
- * Dialoguer avec les familles et favoriser la co-éducation,
- * Former au rôle de professeur(e) principal(e) en matière d'orientation,
- * Apporter régulièrement des informations actualisées sur les métiers et les emplois aux acteurs de l'orientation,

- * Articuler, avec la Collectivité Territoriale de Martinique et l'ONISEP, des actions d'information sur les métiers en établissement et hors établissement : salon de l'orientation et des métiers, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels,
- * Valoriser la poursuite d'étude en classes préparatoires aux grandes écoles qui offrent dans l'académie des taux d'encadrement très favorables,
- * Valoriser les filières de la voie technologique,
- * Développer des projets et actions visant à favoriser l'accès aux filières scientifiques pour les filles,
- * Mieux accompagner les élèves en situation de handicap et ceux des territoires isolés dans leurs parcours d'orientation.



AXE 2 : ENRICHIR LA RELATION ECOLE/ENTREPRISE



Constats

La relation école/entreprise existe, mais l'impact est insuffisamment identifié par la communauté éducative.

Les conditions de l'insertion professionnelle se construisent tout au long de la vie et l'école a une responsabilité qui se partage avec les partenaires économiques.



Objectif



Pistes d'actions

- * Favoriser l'accès à des stages de qualité : pôle de stages, retours d'expérience des élèves,
- * Renforcer les savoir-être des élèves en entreprise : culture d'entreprise ; accueil ; éloquence et posture ; méthodes de communication non violente ; compétences douces,
- * Développer les temps d'immersion de professeur(e)s en entreprise,
- * Systématiser en classe, l'exploitation pédagogique avant, pendant et après les stages ou les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Stages dating associant des LP et les entreprises martiniquaises,
- * Gestion d'une troupe théâtrale sur le modèle d'une mini-entreprise au collège Joseph-Auguste PERRINON,

* Module de développement des compétences comportementales dans le cadre de la semaine Ecole- Entreprise.





AXE 3: ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Constats

L'académie de Martinique présente une offre de formation professionnelle particulièrement riche en pré- et post-baccalauréat. Ces filières accueillent davantage de jeunes martiniquais que la moyenne des académies. Malgré de nombreux efforts réalisés pour développer l'employabilité des lycéens et étudiants qui sortent de ces cursus, les taux d'insertion demeurent limités. Les consultations en établissement et les analyses territoriales (Pôle emploi, INSEE, DEETS, IEDOM) mettent en avant la nécessité de mieux accompagner par la formation les réponses aux besoins économiques à court et long termes.



Objectifs

- * Adapter l'offre de formation professionnelle pré- et post baccalauréat aux besoins présents et futurs des usagers, du territoire et des milieux économiques.
- * Mettre l'accent sur les métiers d'avenir et l'accompagnement des élèves les plus en difficultés socialement.





Pistes d'actions

- * Poursuivre avec la CTM l'organisation territoriale de l'offre de formation en développant des pôles sectoriels performants (lycées des métiers par exemple en biotechnologies, tourisme, restauration-hôtellerie, renforcement du Campus des métiers et des qualifications de la mer),
- * Développer avec la CTM une approche structurée de la refonte de la carte des formations professionnelles :
 - diagnostic quantitatif et qualitatif des filières de formation,
 - analyse des besoins du territoire sur les métiers en tension et métiers d'avenir en lien avec le schéma de stratégie économique de la CTM,
 - développement de nouvelles filières de formation et compléments de formation pour améliorer l'employabilité des jeunes (FCIL, mentions complémentaires),
- * Sécuriser les parcours des élèves les plus en difficultés (élèves issus des SEGPA, des CAP, élèves en situation de handicap...) : renforcer l'offre de formation CAP à forte employabilité afin de présenter une offre riche aux élèves les plus en difficulté, prévoir un renforcement de l'offre de places dans le parcours Baccalauréat professionnel pour permettre à des élèves non issus du cursus d'y accéder par le biais de passerelles...
- * Renforcer le lien et la coopération avec l'enseignement supérieur pour installer des filières de formation dynamiques permettant la réussite et l'insertion à chaque étape des parcours,
- * Pour les élèves de baccalauréat professionnel, renforcer l'accompagnement vers l'enseignement supérieur afin de permettre entre autres une meilleure réussite en BTS,
- * Contribuer au développement d'une offre multimodale (scolaire et/ou apprentissage) en lycée donnant la possibilité aux apprenants de choisir leur statut (élève ou, apprenti),
- * Généraliser l'accès des publics de la formation continue et de la VAE, dans le cadre de modules de formation

complémentaires, aux formations présentes dans les lycées,

- * Elargir l'offre de poursuite d'études supérieures au bénéfice des élèves de la voie professionnelle (CPGE Lycée Frantz FANON),
- * Renforcer l'internationalisation des formations professionnelles.

UN NOUVEAU LYCÉE DES BIO-TECHNOLOGIES AU LPO J. PERNOCK

Description

Ce projet global qui correspond à deux priorités de la stratégie intelligente de la Martinique ("valorisation des ressources endogènes" et "résilience et protection du territoire"), permettra d'installer en Martinique un Centre de la valorisation des ressources endogènes et de la résilience territoriale. Cette structure serait constituée d'un département de formation initiale (rénovation du LPO Pernock), d'une plateforme technologique (création), d'un département de recherche (création), d'un département d'enseignement supérieur (création) et d'une structure d'hébergement (création). Ce centre à rayonnement caribéen participerait au développement Régional, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Objectifs : Mettre en place les formations et la recherche qui permettront d'aller vers plus d'égalité sur le territoire

- Une eau de qualité accessible sur l'ensemble du territoire ;
- Une agro-transformation qui exploite mieux les ressources ;
- L'exploitation utile des sargasses ;
- La valorisation des sols ;
- Des outils de production et d'exploitation adaptés aux spécificités du territoire.

Partenaire : Collectivité Territoriale de Martinique

RENFORCER LE CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS DE LA MER

Description :

Ce projet vise à améliorer l'employabilité et les compétences des publics de la formation et de la certification professionnelles, tout au long de la vie, dans les filières maritimes.

Objectifs :

- Mieux faire connaître la mer et ses métiers ;
- Identifier les besoins régionaux de l'économie bleue ;
- Rendre lisible l'offre de formation et développer de nouveaux parcours ;
- Internationaliser les parcours de formation

Partenaires : Collectivité Territoriale de Martinique, Direction de la Mer, Ecole de formation professionnelle maritime et aquacole en Martinique



AXE 4 : ENRICHIR ET VALORISER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE



Dans les consultations et au cours de la concertation avec les partenaires, les intérêts exprimés par les répondants plaident pour un enrichissement des parcours.

Constats



Permettre à l'élève d'enrichir son parcours

Objectif



Pistes d'actions

- * Assurer la traçabilité des expériences des élèves et de leurs acquis, comme une première identité professionnelle : Portfolio...,
- * Favoriser la mobilité géographique : renforcer les compétences de Langues Vivantes en lien avec le milieu professionnel (Erasmus) ; développer les partenariats dans le bassin caribéen (Alliance Française, Croix Rouge, Universités / écoles, Entreprises) ; retours d'expérience (dispositifs Expat ; Retour au péyi),
- * Appréhender une stratégie d'éducation économique, financière, budgétaire et juridique : passeport Éducfi ; Découvrons notre Constitution,
- * Développer l'esprit d'entreprendre avec par exemple l'animation du dispositif "mini-entreprises",
- * Mettre en évidence le droit au changement et la valorisation du parcours en s'appuyant par exemple sur les passerelles,
- * Valoriser les activités scolaires et les travaux réalisés

par les lycéens professionnels (concours meilleur apprenti, festival des chefs d'œuvres...).





**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2023/2026

UNE ACADÉMIE DE PROXIMITÉ

01 La relation avec les services académiques

02 La relation avec les usagers

03 La lisibilité de l'organisation des services académiques

04 La relation des acteurs de l'académie
avec les collectivités

05 La relation des acteurs de l'académie
avec les partenaires

06 L'accompagnement de la carrière
des personnels

07 La gestion de crise

08 La valorisation des projets
des établissements

09 La communication

Une académie de proximité



Pour développer des actions efficaces et constructives, l'académie nécessite une assise organisationnelle de qualité fondée sur une administration rectorale au service des établissements scolaires ainsi que des relations enrichies avec les usagers, dont les parents et les partenaires de l'école.

L'accompagnement de la carrière des personnels et de leur formation continue est aussi central. La nouvelle dynamique de soutien, communication et de financement des initiatives de terrain (Conseil national de la refondation et Fonds d'innovation pédagogique) doit permettre à l'académie de disposer de nouveaux projets locaux ambitieux et visibles dans les établissements scolaires.

AXE 1 : AMÉLIORER LA RELATION AVEC LES SERVICES ACADÉMIQUES



Constats

Au sein de l'académie, malgré une forte implication des personnels du rectorat, des difficultés d'accès aux services centraux ont été mises en évidence lors des réunions et des concertations du projet académique. L'organisation actuelle des services présente certaines faiblesses :

- Les services du rectorat ne sont pas toujours faciles à joindre,
- L'accès à l'information n'est pas aisé,
- Les procédures administratives sont complexes,
- Les délais de traitement sont importants et la visibilité du traitement des demandes n'est pas totalement assurée.



Objectifs

- * Améliorer la relation avec les établissements scolaires et le personnel par la transformation des services rectoraux, par une plus grande réactivité, transparence et prise en compte des besoins des interlocuteurs des services académiques,
- * Renforcer les capacités de remplacement des enseignants en établissements scolaires.



Pistes d'actions

- * Clarifier, simplifier et diffuser les procédures administratives les plus demandées (catalogue de services),
- * Mettre en valeur des applications et outils existants,
- * Organiser des rencontres informatives en bassin et en circonscription (1 à 2 fois par an),
- * Organiser des temps de cohésion (activités Team Building) pour faciliter la coopération et le partage d'informations inter services académiques,
- * Optimiser les circuits de validation des associations partenaires et des conventions au 1er et 2nd degrés en privilégiant la décentralisation,
- * Transparence : diffuser largement dans l'académie toutes les informations relatives aux recrutements (en complément de "choisir le service public), le descriptif des missions des personnels du rectorat. Faire des appels à candidatures pour constituer les groupes de travail associant des personnels dans et hors rectorat.



Ils l'ont fait dans l'académie!

- * Café éphémère au rectorat pour améliorer la cohésion,
- * Temps d'échanges en bassin pour le projet "rentrée sereine" et pour la démarche de construction du projet académique en novembre 2022,
- * Séminaire de réflexion et de cohésion des services administratifs du rectorat pour produire des pistes d'amélioration.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE DES PROCEDURES DANS LE 1er DEGRE

Un effort particulier de simplification administrative va être réalisé pour le premier degré. Un temps fort sur l'année 2023-2024 sera consacré à un groupe de travail sur le sujet : une analyse particulière des procédures administratives doit être conduite pour aboutir à un choc de simplification et à un repositionnement de la décision au bon niveau territorial (rectorat, IEN de circonscription, directeurs d'école).

Le mouvement des personnels du premier degré doit être réorganisé et gagner en transparence pour permettre une publication des résultats correspondant au calendrier national. Les procédures et l'efficacité du remplacement doivent être améliorées pour permettre, notamment, de disposer d'un volet de remplaçants enrichi dédié aux formations.



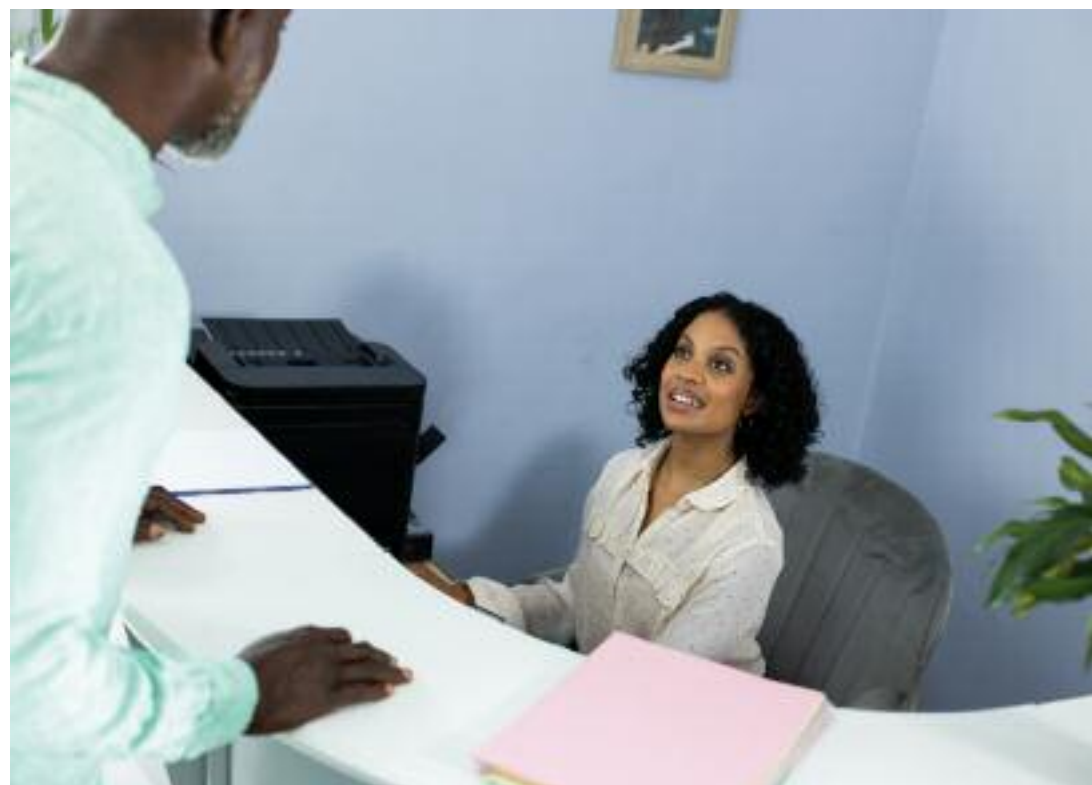
AXE 2 : FAIRE PROGRESSER LA RELATION AVEC LES USAGERS



Constats

De nombreux usagers estiment qu'il est important pour l'académie (rectorat, établissements scolaires) de renforcer la confiance dans la relation avec les parents et les élèves.

Les parents d'élèves ont pu exprimer un sentiment de "mise à l'écart" par l'académie.





Objectif

Améliorer les relations usagers en impliquant davantage les parents et en recherchant en particulier l'intégration des parents socialement défavorisés, qui sont les plus éloignés de l'école.



Pistes d'actions

- * Co-construire, pour chaque établissement scolaire, un "Projet des parents" piloté par la communauté éducative pour une co-éducation de qualité (actions pour financer des projets, projets pour le développement durable, projets pour l'amélioration du cadre de vie à l'école, valorisation des talents des parents...),
- * Dynamiser et mettre en lumière les dispositifs d'échange existants (ex. café des parents...),
- * Utiliser des moments de convivialité pour diffuser de l'information, de la prévention (ateliers santé, danger des écrans, sommeil...),
- * Proposer un accueil personnalisé pour les usagers en situation de handicap et/ou à besoins particuliers (CCAS, aides sociales...) avec un interlocuteur dédié,
- * Rénover les sites internet du rectorat et des établissements scolaires en direction du grand public,
- * Organiser un temps fort de rencontre entre les établissements scolaires accueillant les publics les plus défavorisés pour partager les bonnes pratiques portant sur les échanges avec les parents les plus éloignés de l'école,
- * Mettre à la disposition des parents de façon privilégiée les offres des partenaires sociaux, santé, numérique... de l'académie,
- * Continuer le déploiement territorial du dispositif d'accueil des parents d'élèves allophones (OEPRE : Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des élèves).



AXE 3 : DÉVELOPPER LA LISIBILITÉ DE L'ORGANISATION DES SERVICES ACADÉMIQUES



Constats

Il a été exprimé dans les concertations un manque de clarté sur les rôles et responsabilités des acteurs (Qui fait quoi ?).



Objectif

Clarifier et rendre transparents les rôles des personnels et l'organisation du rectorat.



Pistes d'actions

- * Mettre en place un chantier Gouvernance permettant de clarifier les rôles et responsabilité de chaque personnel au sein du rectorat,
- * Développer un organigramme dynamique, permettant de faire le lien entre les personnels, leur positionnement dans la structure et leurs missions,
- * Diffuser largement les lettres de missions des principaux acteurs de l'académie afin de rendre lisible l'organisation du rectorat,
- * Faire des appels à candidatures pour l'organisation de groupes de travail sur le fonctionnement des services du rectorat,
- * Organiser des rencontres en bassin et circonscription pour présenter les services académiques.



AXE 4 : ENRICHIR LA RELATION DES ACTEURS DE L'ACADÉMIE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Constats

La relation entre l'académie, les écoles, les EPLE et les collectivités de rattachement interroge parfois dans les deux sens : méconnaissance des interlocuteurs, de l'organisation, des processus de sollicitation ...



Objectif

Faciliter le dialogue et fluidifier la coopération avec les collectivités



Pistes d'actions

- * Partager les informations relatives aux organigrammes et annuaires, identifier les interlocuteurs et clarifier leur rôle,
- * Lister les modalités de saisine par thématique (transport, sécurité, bâti, informatique...),
- * Identifier les procédures pour trouver les bons interlocuteurs,
- * Actualiser les conventions de partenariat,
- * Construire un tableau de bord des conventions en vigueur pour l'académie, l'école et l'EPL,
- * Partager les réflexions communes des EPLE entre le rectorat et la collectivité territoriale de rattachement,
- * Développer des ateliers thématiques pour échanger autour de l'expertise sectorielle partagée par l'académie et les collectivités territoriales de rattachement (ateliers sur le numérique éducatif, le soutien aux élèves en situation de handicap, l'EDD...),
- * Renouveler la journée annuelle des partenaires.

AXE 5 : AMÉLIORER LA RELATION DES ACTEURS DE L'ACADÉMIE AVEC LES PARTENAIRES



Constats

La relation à conforter entre l'académie, les écoles, les EPLE et les partenaires associatifs, institutionnels, sociaux ou entrepreneuriaux rencontre parfois des incompréhensions ou des difficultés par manque de connaissance des organisations ou des champs de compétences respectifs.



Objectif

Faciliter le dialogue et fluidifier la coopération avec les partenaires associatifs, institutionnels, sociaux ou entrepreneuriaux.



Pistes d'actions

- * Organiser régulièrement des rencontres thématiques avec les partenaires pour construire et organiser les dispositifs et évaluer les actions communes,
- * Partager les informations relatives aux organigrammes et annuaires,



- * Identifier les interlocuteurs et clarifier leur rôle,
- * Lister les modalités de saisine par thématique (transport, sécurité, bâti, informatique...),
- * Actualiser les conventions de partenariat,
- * Construire un tableau de bord des conventions en vigueur pour l'académie, l'école et l'établissement.

AXE 6 : ENRICHIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CARRIÈRE ET LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS



Constats

Les personnels ne se sentent pas suffisamment valorisés et accompagnés dans leur parcours professionnel (gestion de carrière, rémunération, reconnaissance du parcours de formation continue).

Il est ressenti un manque de visibilité et/ou de lisibilité de l'offre de formation et la nécessité de relations plus développées avec l'INSPE pour assurer un continuum de formation.



Objectifs

- * Mieux répondre aux besoins d'accompagnement de carrière.
- * Valoriser les rémunérations et les carrières des personnels enseignants et assimilés.



Pistes d'actions

- * Déterminer au mieux l'adéquation entre les compétences, le profil, le souhait de l'agent et le poste qui pourrait être proposé,
- * Mettre en lumière les dispositifs existants (services de gestion, RH de proximité "Proxi-Rh" conseiller mobilité carrière, psychologue clinicienne, service social des personnels...),
- * Diffuser des portraits métiers dans le "RH info" et la lettre interne,
- * Renforcer la formation des directeurs d'école,
- * Créer un événement "l'académie a un incroyable talent" qui regroupe tous les établissements comprenant une remise de prix aux personnels et invitation des parents et partenaires,
- * Proposer un meilleur accueil et accompagnement des personnels contractuels, notamment les néo contractuels.



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Poursuivre le programme "Vis ma vie" permet l'immersion dans un emploi différent de celui de l'agent,
- * Favoriser l'accompagnement de la première cohorte MAE,
- * Début de l'opération de formation initiale et continue "Améliorer l'évaluation des élèves au quotidien" conduite par l'EAFC, l'INSPE et Canopé.

UNE ECOLE ACADEMIQUE DE FORMATION CONTINUE ADAPTEE AUX BESOINS DES PERSONNELS

La création de l'EAFC en avril 2022 doit permettre de redynamiser la formation continue des personnels :

- Remettre à plat et simplifier les procédures de fonctionnement de l'EAFC, publier un cahier des charges pour rendre lisibles ces procédures,
- Renforcer et adapter la formation des personnels en fonction des besoins exprimés,
- Développer des formations qui s'inscrivent dans la durée (entre 12 et 36 mois),
- Renforcer l'ergonomie des outils de l'EAFC,
- Développer les relations avec la recherche et d'autres partenaires (INSPE, CANOPE, Institut français de l'éducation IH2EF),
- Renforcer la formation des formateurs,
- Développer des formations conjointes 1er et 2nd degrés, associant également les étudiants INSPE autour de problématiques vives pour l'académie (évaluation des élèves dans la classe au quotidien, prévention de l'illettrisme, apprentissage du créole, soutien des élèves en situation de handicap...),

Pour le premier degré, renforcer la formation des directeurs d'école et permettre le développement de formations pour les enseignants en dehors des plans imposés. Pour le 2nd degré, renforcer la formation des personnels de direction et en particulier des adjoints.

Partenaires : INSPE, CANOPE, Institut français de l'éducation, IH2EF.

AXE 7 : MIEUX CAPITALISER LES EXPÉRIENCES AUTOUR DE LA GESTION DE CRISE



Constats

Dans les consultations en ligne, les responsables d'établissements scolaires manifestent le besoin d'avoir une aide (contacts, procédures formalisées et partagées) pour gérer les crises (ex. vol de matériel, agressions ...) et les situations particulières (élèves à besoins éducatifs particuliers...)



Objectif

Impulser et modéliser une organisation de gestion de crise en fonction du cadre juridique en vigueur.



Pistes d'actions

- * Programmer des temps d'échanges entre directeurs, chefs d'établissement, corps d'inspection et les services académiques pour partager les bonnes pratiques,
- * Recenser les pratiques existantes en écoles & EPLE et retours d'expérience pour la gestion des crises et situations particulières,
- * Créer une banque de données des procédures harmonisées par l'académie (ex : volet juridique) et des retours d'expérience en EPLE,
- * Poursuivre l'engagement fort dans la prévention et la gestion de crise des risques majeurs,
- * Porter une attention particulière aux situations de crise qui entraînent des fermetures d'établissements scolaires (Plan sargasses, plan citernes d'eau et protocole pour les coupures d'eau),
- * Développer dans le primaire un "baromètre des jours d'école perdus" pour limiter les fermetures d'écoles dues aux crises.

DEPLOIEMENT DE CITERNES DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Description :

Installation par les partenaires de citernes tampon ACS (Attestation de Conformité Sanitaire) pour permettre une continuité dans l'alimentation en eau des établissements scolaires.

Objectif :

Eviter les fermetures d'établissements scolaires pour des raisons sanitaires en cas de coupures de l'alimentation en eau (sécheresse, travaux, casses).

Partenaires : CTM, CACEM, ARS, DEAL



AXE 8 : MIEUX CONNAITRE LES ÉTABLISSEMENTS ET VALORISER LEURS PROJETS



Constats

La vie des établissements est riche d'actions à partager et à diffuser.

Les personnels comme les élèves apprécient que leurs idées et expériences porteuses soient valorisées et diffusées au sein de l'académie et vers le grand public.



Objectifs

- * Mieux connaître les établissements et valoriser leurs projets,
- * Soutenir les établissements dans le déploiement de leur projets et leur capacité d'évaluation,
- * Conforter la place de l'Ecole dans le territoire,
- * Accompagner les établissements dans la démarche "Notre école faisons-la ensemble" et la sollicitation du FIP (Fonds d'Innovation Pédagogique),
- * Poursuivre le développement de l'évaluation des établissements scolaires des 1er et 2nd degrés,
- * Mettre en place des dialogues de proximité entre le rectorat et les établissements scolaires.



Ils l'ont fait dans l'académie !

- * Partenariat avec RCI pour l'émission " en direct des établissements",
- * Diffusion des lettres internes "Trait d'union" et " Infos RH".

AXE 9 : LA COMMUNICATION POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE L'ACADÉMIE



Constats

La communication sur les dispositifs existants est parfois inadaptée.

Les consultations révèlent le sentiment d'un manque de valorisation des actions dans les établissements scolaires.



Objectif

Améliorer en interne et en externe la visibilité et la lisibilité des actions de proximité des établissements scolaires et du rectorat.



Pistes d'actions

- * Repenser l'architecture et l'ergonomie du site académique pour faciliter l'accès à l'information,
- * Mettre en lumière les actions du rectorat et des établissements scolaires sur les réseaux sociaux,
- * Utiliser les bons canaux de communication : adapter le canal à la cible et à l'information à diffuser (écrans d'information, brèves actus en début de réunion, affiches, salles des profs...),
- * Mettre en place une tournée informative (bus, réunions décentralisées...) pour diffuser des informations sur les partenaires aux parents en écoles et en EPLE.
- * Poursuivre le déploiement des newsletters internes et externes (Trait d'union, Carnet de liaison, Infos RH)

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci à toutes et à tous pour votre engagement
au service de la réussite de nos élèves

Nathalie Mons.



RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE MARTINIQUE

Les hauts de Terreville Schoelcher

97279 Martinique

☎ 0596 52 25 00

www.ac-martinique.fr